

Santé mentale:
Ottawa blâmé pour sa façon de traiter les vétérans

Page A 3



12 jours pour dénoncer l'horreur de la violence faite aux femmes

Page A 5



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 269

LE DEVOIR, LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

FERGUSON, VILLE ASSIÉGÉE



Plus de 2200 militaires de la Garde nationale se sont joints aux policiers pour contrôler la foule des protestataires mardi soir à Ferguson, au Missouri, à la suite d'une nuit d'émeutes. Ci-dessus, des manifestants postés non loin du quartier général de la police.

Une vague de manifestations pour Michael Brown

De Los Angeles à Toronto, le peuple prend la rue pour dénoncer la décision du grand jury

PHILIPPE ORFALI

Ferguson avait toujours des allures de ville assiégée et les manifestations avaient repris de plus belle, cette fois dans plus de 170 villes, mardi soir, au lendemain de la décision d'un grand jury de ne pas déposer d'accusations contre l'agent Darren Wilson, responsable de la

mort du jeune Michael Brown lors d'une altercation survenue en août.

Dans la petite banlieue de Saint Louis au Missouri, qui compte 21 000 habitants, près de 2200 militaires de la Garde nationale ont été déployés devant les maisons, les commerces et une centaine de lieux clés, à la demande du gouverneur du Missouri, Jay Nixon. Le chef de police avait lui

aussi promis «une présence policière très importante» et «une intervention bien plus rapide» que lundi soir, lorsque la situation avait rapidement dégénéré. Les forces de l'ordre ont décrit cette nuit comme la pire depuis les émeutes déclenchées en août après la mort de Michael Brown.

VOIR PAGE A 10 : FERGUSON

Coiteux annonce « l'État du XXI^e siècle »

La transformation passe par la réduction des effectifs de la fonction publique

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le gouvernement Couillard a voulu renforcer le message voulant que l'État, tout comme les citoyens, n'échappera pas à l'exercice de redressement des finances publiques en imposant une réduction de 2% des effectifs de l'ensemble de la fonction publique pour l'année 2015-2016.

C'est le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, qui en a fait l'annonce mardi, décrétant une réduction de 1150 des 57 500 postes des ministères et des organismes publics. Il a également indiqué qu'il maintenait la suspension des primes, bonis, allocations bonis, primes du personnel de direction de la fonction publique, que le précédent gouvernement avait prévue pour l'année en cours et qu'il appliquera l'an prochain. Il lésinera sur les dépenses de fonction (repas, voyages, etc.) ainsi que sur la formation, limitée au minimum requis de 1% de la masse salariale. Pour faire bonne mesure, on rognera aussi les budgets discrétionnaires des ministères, budgets qui s'élèvent à

VOIR PAGE A 10 : COITEUX

Lire aussi : L'éditorial de Bernard Descôteaux : Quelle rénovation? Page A 8

SONDAGE INTERNATIONAL

En ligne, les Canadiens sont inquiets, mais dociles

FABIEN DEGLISE

Paradoxe des temps modernes. Les révélations de l'ex-analyste de la National Security Agency (NSA) aux États-Unis, Edward Snowden, ont bel et bien éveillé les consciences, dans plusieurs pays du monde, dont le Canada, tout en attirant au passage les inquiétudes quant aux intrusions dans la vie privée facilitées par la numérisation des rapports sociaux. Sauf que les internautes, indique un sondage international, sont également rares à modifier leurs habitudes de vie numériques pour se soustraire à la surveillance électronique désormais institutionnalisée.

Les chiffres dévoilés au début de cette semaine par le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI), un groupe indépendant de réflexion installé au Canada, sont sans équivoque. Au pays, 70% des internautes se disent préoccupés par la surveillance électronique et par le suivi à la trace, à des fins commerciales, de leurs déplacements dans les univers numériques par des entreprises privées, indique ce sondage mené par IPSOS pour le compte du CIGI. Ça s'est passé entre le 7 octobre et le 12 novembre dernier. L'âme de

VOIR PAGE A 10 : CANADIENS

AUJOURD'HUI



Idées · Ebola: la sécurité, c'est d'abord un système de santé solide, rappelle le président du Mali dans une lettre au *Devoir*. Page A 9

Économie · La dette du Québec n'a rien de dramatique, soutient une analyse de l'IRIS. Page B 1



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 5

Mettre des visages sur des disparitions

Sur les traces de Maisy et Shannon, les adolescentes algonquines disparues de Kitigan Zibi

CAROLINE MONTPETIT

Après les chiffres, les visages. Deux beaux visages de jeunes filles aux yeux sombres. Deux têtes adolescentes, celles de Maisy Odjick et de Shannon Alexander, qui ont mystérieusement disparu de la réserve algonquine de Kitigan Zibi, au Québec, le 6 septembre 2008. Des visages et des vies qu'Emmanuelle Walter a reconstitués dans ce livre vibrant: *Sœurs volées, enquête sur un féminicide au Canada*, publié aux éditions Lux. Un livre pour que ces disparitions demeurent plus que des statistiques.

Depuis des années, les rapports se succèdent sur les meurtres et les disparitions de femmes autochtones partout sur le territoire du Canada. Emmanuelle Walter a tenté de voir les femmes derrière les faits. Et elle a suivi de façon particulière



Laurie Odjick tient une photo de sa fille Maisy, disparue au même moment que Shannon Alexander, lors d'une manifestation tenue à Ottawa en 2013 à la mémoire des femmes autochtones disparues.

VOIR PAGE A 10 : VISAGES

ACTUALITÉS

CONDITIONS À TRANSCANADA

Couillard réplique à la Saskatchewan

MARTIN OUELLET
à Québec

Le Québec utilisera toutes ses compétences pour évaluer le projet de pipeline Énergie Est, quoi qu'en pense la Saskatchewan, a prévenu le premier ministre Philippe Couillard.

Le premier ministre du Québec a répliqué mardi à son homologue de l'Ouest, Brad Wall, qui a critiqué les conditions imposées par l'Ontario et le Québec pour accepter le projet controversé de TransCanada.

M. Wall juge que l'Office national de l'énergie est en mesure de veiller au respect des normes environnementales et de sécurité et il reproche aux chefs de gouvernement du Québec et de l'Ontario de créer des «barrières inutiles».

En point de presse à Québec aux côtés du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant, M. Couillard a défendu les compétences du Québec en matière d'environnement. «Pour nous, l'exercice de notre juridiction en environnement, donc la tenue d'un processus d'évaluation québécois, est incontournable. Ce serait faire fi de la réalité sociale et politique du Québec de penser qu'il pourrait en être autrement», a déclaré le premier ministre québécois.

Le gouvernement Couillard a établi sept conditions pour donner son accord au projet de 12 milliards visant à acheminer plus d'un million de barils de pétrole brut par jour de l'ouest du pays vers les raffineries de l'est du Canada. Une évaluation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de l'ensemble du tronçon québécois du pipeline, y compris une expertise sur les émissions de gaz à effet de serre, figure parmi



Philippe Couillard rencontrait mardi le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant.

celles-ci. À cela s'ajoutent des conditions telles que la consultation des communautés locales et autochtones de même que l'assurance de retombées économiques et fiscales pour tout le Québec, notamment en matière de création d'emplois.

Fervent partisan du projet — qui prévoit la construction d'un nouveau terminal d'exportation à Saint-Jean — le premier ministre Gallant, du Nouveau-Brunswick, s'est entretenu avec M. Couillard mardi dans le cadre d'une tournée pour faire la promotion de l'oléoduc.

Contrairement à son vis-à-vis de la Saskatchewan, M. Gallant estime que les conditions posées par le Québec — et par l'Ontario — ne sont pas excès-

sives. Au contraire, elles sont «très raisonnables et atteignables», a-t-il fait valoir. «C'est important d'avoir une consultation avec les communautés affectées, personne ne va dire le contraire.»

«Pour ma part, comme premier ministre du Nouveau-Brunswick, je vais continuer de parler des bénéfices [du projet], a ajouté M. Gallant. Notre priorité au Nouveau-Brunswick est de faire croître l'économie et de créer de l'emploi, et nous pensons que c'est un projet qui peut certainement nous aider à accomplir cela.»

De son côté, M. Couillard a affirmé être à l'abri des pressions de ses collègues des autres provinces dans ce dossier délicat. «Je ne suis pas sensible aux pres-

sions, je fais ce que j'ai à faire comme premier ministre du Québec», a-t-il dit.

Néanmoins, le premier ministre libéral se dit préoccupé par les enjeux énergétiques du Canada. «Le Québec, comme d'autres provinces, est bénéficiaire de la richesse générée dans l'ouest du pays, notamment avec l'exploitation du pétrole. On reconnaît également que ce pétrole va devoir se déplacer d'une façon ou d'une autre et s'il ne se déplace pas par pipeline, il va se déplacer par rails où il y a aussi des enjeux importants. [...] Il s'agit de s'assurer que son déplacement se fasse de la façon la plus correcte possible», a-t-il dit.

La Presse canadienne

Pétrolia fore à Gaspé

ALEXANDRE SHIELDS

Malgré la vive controverse suscitée par ses projets sur le territoire de la municipalité de Gaspé, la pétrolière Pétrolia a finalement annoncé mardi le début des travaux de forage d'un puits horizontal situé à quelques centaines de mètres d'un secteur résidentiel.

«Je suis très heureux que le forage d'Haldimand 4 soit démarré. Avenant la confirmation du potentiel commercial de ce gisement, ce projet pourrait permettre à la région de Gaspé de se propulser en avant sur le plan économique», s'est réjoui le président-directeur général, Alexandre Gagnon, par voie de communiqué.

Il faut dire que l'entreprise souhaitait au départ lancer ses travaux de forage il y a de cela près de deux ans. Mais en raison des craintes pour les eaux souterraines du secteur Sandy Beach, où est installée la foreuse, la Ville de Gaspé avait adopté un règlement de protection qui bloquait les projets de forage sur son territoire. Pétrolia avait répliqué par une poursuite.

Québec a finalement annoncé en juillet l'entrée en vigueur du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, qui fixe pour la première fois la distance «minimale» qui devra être respectée entre un site de forage et une source d'eau potable.

Cette annonce a pour effet de permettre à la pétrolière de reprendre ses travaux d'exploration, malgré la controverse soulevée dans la région.

Le gouvernement Couillard est d'ailleurs resté sourd aux demandes des citoyens qui ont tenté jusqu'à tout récemment de faire stopper les travaux. Selon eux, les eaux souterraines pourraient être contaminées par des hydrocarbures remontant par des failles naturelles.

Pétrolia a pour sa part affirmé

mercredi que le forage, qui atteindra une longueur de 2600 mètres, sera fait «de manière respectueuse de l'environnement et des communautés et en toute sécurité, en appliquant les plus hauts standards de l'industrie». L'entreprise a aussi ouvert un bureau d'information à Gaspé et embauché une représentante afin de «maintenir le dialogue avec la communauté».

Manne potentielle

La pétrolière, dont l'action valait 48¢ mercredi à la Bourse de Toronto, mise beaucoup sur son projet Haldimand. Celui-ci pourrait bien permettre de préciser le premier potentiel pétrolier exploitable de l'histoire du Québec. Selon les données préliminaires, le sous-sol pourrait contenir 7,7 millions de barils d'or noir. En cas de découverte, le pétrole pourrait être chargé à bord de pétroliers qui partiraient de Gaspé et navigueraient dans le secteur du parc national Forillon.

À la lumière des résultats obtenus jusqu'ici par les pétrolières à la recherche d'énergie fossile, la Gaspésie semble d'ailleurs présenter le potentiel le plus prometteur au Québec. Elle est tapissée entièrement de permis d'exploration, contrôlés essentiellement par Junex ou Pétrolia. Les deux entreprises ont déjà pompé du pétrole dans la région, ce qui n'est pas le cas sur l'île d'Anticosti.

Quant à l'évaluation environnementale sur les hydrocarbures annoncée ce printemps, les résultats ne sont pas attendus avant l'année prochaine.

Pour le moment, il n'existe au Québec aucune loi spécifiquement conçue pour encadrer l'exploration pétrolière et gazière. Le gouvernement de Philippe Couillard prévoit de déposer un projet de loi à cet effet à l'automne 2015.


Le Devoir

L'HEURE DE POINTE,
CE N'EST PAS
SEULEMENT
SUR LA ROUTE.

CET HIVER, CONSOMMEZ
JUDICIEUSEMENT.

Durant la période hivernale, Hydro-Québec vous rappelle qu'il est important de consommer judicieusement l'électricité, particulièrement entre 6 h et 9 h et entre 16 h et 20 h. Un petit geste qui fait une grande différence pour tous.

Pour en savoir plus, visitez hydroquebec.com.

 Hydro
Québec

ACTUALITÉS

Plus que des miettes

MANON CORNELLIER
à Ottawa



En avril dernier, deux litres de lait coûtaient 7,99 \$ à Old Crow, au Yukon. Dans le sud du Canada, le prix avoisinait les 3,50 \$. En 2009, dernière année pour laquelle des données comparables sont disponibles, les ménages canadiens dépensaient en moyenne 7262 \$ pour se nourrir alors que, dans les Territoires du Nord-Ouest, la facture moyenne atteignait 9509 \$ et au Nunavut, 14 815 \$.

Manger, peu importe quoi, coûte une fortune quand on vit dans le Nord, et en particulier dans des communautés isolées qui dépendent du transport aérien pour s'approvisionner en hiver. Les aliments périssables sont les plus dispendieux, car on ne peut les stocker à l'automne quand les bateaux peuvent encore accoster.

Cette réalité n'est pas nouvelle et, depuis les années 1960, le gouvernement fédéral subventionne le transport d'aliments dans le Nord afin d'en réduire le prix. Au fil des ans, le coût du programme est devenu de plus en plus imprévisible sous l'effet de la fluctuation du prix du pétrole et de la croissance démographique.

On a donc décidé de revoir la formule. Est alors né le programme en vigueur depuis 2011, Nutrition Nord, qui vise à rendre plus abordables les aliments frais et sains et, par ricochet, à améliorer l'état de santé de la population.

Malgré un budget annuel d'environ 60 millions de dollars, le programme soulève des doutes depuis le début. On critique le fait que des communautés n'y aient pas droit, qu'elles en aient besoin ou non, et le fait que l'argent est versé directement aux détaillants, aux fournisseurs, aux distributeurs et aux fabricants. Ces derniers doivent transférer les économies réalisées aux consommateurs, mais personne n'en a l'assurance.

Depuis son entrée en vigueur, la population ne cesse de se plaindre du prix élevé des aliments, raconte le député néodémocrate Roméo Saganash, qui représente Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou. Pour en avoir le cœur net, quelques collègues et lui ont demandé au Vérificateur général de se pencher sur la question. Le verdict est tombé mardi.

Il a constaté que le choix des communautés admissibles ne se faisait pas en fonction des besoins. Pour en bénéficier, une communauté doit être privée de transport de surface une partie de l'année, mais aussi avoir eu recours au programme précédent. Les besoins actuels ne sont pas le critère primordial! Le niveau de l'aide peut aussi varier d'une communauté à l'autre, même si leurs conditions de vie sont similaires.

Le gouvernement avait promis une révision annuelle de l'admissibilité des communautés, il ne l'a jamais fait. Il sait par contre qu'il lui en coûterait 7 millions par an pour verser une contribution complète à 50 communautés supplémentaires.

Les retombées du programme pour les ménages demeurent quant à elles nébuleuses. Le gouvernement se fie au poids des aliments admissibles expédiés et à l'évolution du prix du panier de provisions. Il ne vérifie pas l'évolution des marges de profit des entreprises ou d'autres indicateurs qui seraient, selon le vérificateur général, plus fiables pour s'assurer du transfert de l'aide vers les consommateurs.

La quantité de nourriture expédiée dans le Nord a augmenté, mais le gouvernement n'a aucune donnée sur la vente et la consommation de ces denrées. Or les sommes versées aux marchands sont calculées en fonction du poids des produits admissibles livrés aux communautés qui y ont droit. On note par ailleurs dans le rapport que trois entreprises reçoivent 80% des fonds versés.

Quant au prix du panier d'épicerie, il aurait baissé de 8% entre 2012 et 2013 selon le ministre, alors qu'il a augmenté de 2,4% selon le Vérificateur général. Comme le dit M. Saganash, si ce ne sont pas les consommateurs des communautés nordiques isolées qui profitent de cette aide, quelqu'un d'autre en bénéficie. Qui?

Les sommes en jeu sont importantes et ceux à qui elles sont destinées en ont un cruel besoin, ce que le gouvernement n'aime pas se faire rappeler. Quand le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, est venu en mission au Canada en 2012, la ministre de l'Environnement et députée du Nunavut, Leona Aglukkaq, l'avait accusé de ne rien comprendre à la réalité du Nord et de faire preuve de paternalisme.

M. De Schutter s'était inquiété de la détresse alimentaire d'un trop grand nombre d'autochtones. M^{me} Aglukkaq avait rétorqué que l'insécurité alimentaire de plusieurs communautés était attribuable aux batailles menées par des environnementalistes contre le mode de vie traditionnel. En fait, elle aurait eu intérêt à écouter M. De Schutter, car il relevait lui aussi qu'en « l'absence de contrôle approprié par ceux à qui le programme est censé profiter, il n'est pas certain que celui-ci permette d'obtenir le résultat souhaité ».

M. Ferguson soulignait mardi ce « fossé qui se creuse quand les ministères ne savent pas vraiment si les services qu'ils fournissent correspondent aux besoins de leurs clientes ». Le décalage entre ce que disent les uns et ce que vivent les autres alimente la méfiance et tout le monde en sort perdant. Le gouvernement gagnerait à faire le pari de la transparence.

mcornellier@ledevoir.com



Le vérificateur général du Canada, Michael Ferguson, dénonce l'accès compliqué aux soins de santé mentale pour les vétérans. Ci-dessus, un soldat canadien dans la province de Kandahar, en Afghanistan.

SOINS DE SANTÉ MENTALE

Parcours du combattant pour les vétérans

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Le gouvernement fédéral se fait taper sur les doigts par le vérificateur général sur sa façon de traiter les anciens combattants qui réclament des soins en santé mentale. Selon Michael Ferguson, le ministre rend les processus administratifs trop complexes, avec pour résultat que les vétérans attendent facilement le temps d'une grossesse pour recevoir... l'autorisation d'obtenir des soins subventionnés.

Officiellement, Anciens Combattants met 16 semaines à déterminer l'admissibilité d'un vétéran au programme d'invalidité. Dans les faits, cependant, le délai est au moins deux fois plus long car il faut presque autant de temps aux bénéficiaires pour remplir la demande tellement le processus est complexe.

« Si un vétéran aujourd'hui tente d'obtenir ces services [...], a illustré M. Ferguson, il en aura jusqu'à la fin mars avant de remplir le formulaire. Ensuite, il attendra jusqu'à la fin juillet pour obtenir la réponse du ministre quant à son admissibilité. Et encore là, 20% d'entre eux n'auront pas obtenu de réponse. Et après cela, encore faut-il se trouver quelqu'un qui offrira le service. Alors il est très facile de penser qu'un vétéran qui tente d'entrer dans le programme d'invalidité pour de sérieux problèmes chroniques de santé mentale ne commencera peut-être pas à recevoir des services avant un an. »

Il y a 16 000 vétérans et militaires qui sont admissibles aux

L'aide humanitaire canadienne tarde

Deux projets urgents d'aide humanitaire canadienne en Syrie ont été retardés de plus d'un an par des délais de financement, alors qu'un projet de purification d'eau aux Philippines l'an dernier après le passage d'un typhon n'a pas donné les résultats escomptés, conclut le vérificateur général. Dans son plus récent rapport, Michael Ferguson voulait en fait savoir comment le ministère des Affaires étrangères finance les projets d'aide à la suite d'un appel des Nations unies, de la Croix-Rouge internationale ou d'autres organisations non gouvernementales. Et il a découvert que « la façon dont le ministère a déterminé l'ampleur de l'aide humanitaire à offrir n'était pas toujours claire ». Le vérificateur général recommande d'accélérer le temps de réponse aux crises humanitaires et aux catastrophes naturelles. Deux projets d'aide en Syrie, pays ravagé par la guerre civile, ont été particulièrement retardés par des délais de financement. Un projet bilatéral destiné à aider la Jordanie à accueillir l'arrivée massive de réfugiés syriens a connu des retards de plus d'un an, même si les fonds étaient destinés à répondre « à d'urgents besoins en nourriture et en moyens de subsistance », note le vérificateur général.

La Presse canadienne

soins en santé mentale, dont la très grande majorité (15 000) est considérée comme invalide. Selon le rapport de M. Ferguson, 12% des vétérans canadiens éprouvent des problèmes de santé mentale en 2014, contre 2% il y a 12 ans. Ottawa estime que les soins pour ces personnes lui coûtent un demi-milliard de dollars par an.

Lenteur et difficultés

Michael Ferguson en arrive à la conclusion que remplir les formulaires d'admissibilité aux soins de santé mentale relève du parcours du combattant. Un vétéran y consacre en moyenne quatre mois! Il doit joindre à sa demande un diagnostic médical, qui ne peut être obtenu que dans des cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel, dont les délais d'attente sont

d'au moins un mois. Il doit aussi fournir des données précises sur le traumatisme (date, circonstances, durée des missions, etc.) qui sont pourtant toutes contenues dans le dossier militaire que la Défense nationale fera parvenir à Anciens Combattants.

Une fois la demande remplie, le ministère met en moyenne quatre mois pour l'analyser. Ce délai s'explique pour moitié par la lenteur de Défense nationale à transmettre ledit dossier. Enfin, une fois la demande acceptée, le ministère prend six autres semaines à délivrer la carte qui permettra de facturer directement le gouvernement pour les soins obtenus.

Recalés... au départ

Selon le vérificateur général, 76% des demandeurs sont accep-

tés. Une autre tranche de 15,6% est acceptée après que le demandeur eut porté le refus initial en appel, ce qui peut prendre entre six mois... et sept ans. Selon M. Ferguson, le haut taux d'acceptation des demandes en appel (65%) est un indice que le processus d'approbation devrait être revu.

Le ministre des Anciens Combattants, Julian Fantino, n'était pas au pays pour commenter le rapport mardi. Il dirigeait une délégation de vétérans de la Seconde Guerre mondiale en Italie. En son absence, le ministre de la Défense nationale, Rob Nicholson, a défendu le bilan du gouvernement. « Nous avons agi prestement et les temps d'attente sont considérablement moindres. »

En prévision de ce rapport (le gouvernement est toujours mis au parfum à l'avance), le gouvernement avait annoncé ce week-end l'octroi de 200 millions de dollars supplémentaires sur six ans pour ouvrir une clinique spécialisée dans les traumatismes liés au stress opérationnel à Halifax, avec des bureaux satellites dans sept autres villes du pays.

Selon M. Ferguson, cependant, « il y a des lacunes dans la façon dont le ministère gère ce programme. Ce n'est pas nécessairement une question d'argent. Le ministère doit étudier toute l'expérience des vétérans qui tentent d'obtenir ces services. »

Le Devoir

ALLÉGATIONS DE NATURE SEXUELLE

Une des députées du NPD raconte sa version des faits

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

La saga des allégations de nature sexuelle sur la colline parlementaire a pris une nouvelle tournure mardi, alors qu'une des victimes alléguées a livré sa version des faits et que des détails concernant le second incident ont fait l'objet d'une fuite.

Rappelons qu'il y a exactement trois semaines, le chef libéral Justin Trudeau a expulsé de son caucus les députés Massimo Pacetti et Scott Andrews après avoir été mis au courant de ce qu'il a qualifié de « fautes personnelles ». Les deux hommes ont toujours plaidé leur innocence. Jusqu'à présent, les faits leur étant reprochés n'étaient pas connus.

Une des deux députées du NPD à l'origine de l'affaire s'est confiée au *Huffington Post*. Selon sa version des faits, elle et M. Pacetti jouent dans la même équipe de sport et une amitié s'est tissée entre eux parce qu'ils parlent français tous les deux. Après les parties, les participants vont souvent boire un verre ensemble. Un soir, la députée raconte que M. Pacetti lui a proposé de venir prendre un dernier verre à sa résidence d'Ottawa. Là, selon la femme, il est devenu clair que M. Pacetti désirait davantage qu'un verre. Elle raconte avoir « gelé » parce qu'elle a vécu une agression sexuelle dans son adolescence.

« Ce fut du sexe sans consentement explicite », a dit la députée au *Huffington Post*. Mais elle n'a pas dit

non plus au *Huffington Post* qu'elle avait explicitement refusé. Mardi soir, La Presse canadienne a publié une longue version des événements tels que racontés par diverses sources ayant entendu les témoignages des deux députées du NPD. (Les députées avaient à l'origine été invitées à raconter leur histoire aux whips libéral et néodémocrate, Judy Foote et Nycol Turmel.)

Selon ces sources citées par La Presse canadienne, donc, la députée aurait donné des « signes » à M. Pacetti qu'elle ne voulait pas avoir de relation sexuelle, mais elle n'a pas été invitée à décrire ces signes. Elle aurait en outre reconnu avoir fourni un condom à M. Pacetti.

Dans une déclaration envoyée mardi soir, M. Pacetti dit qu'il « réaffirme [s]on innocence ». Il se dit « troublé par le fait que cette plaignante ait choisi d'agir publiquement de la sorte, via les médias ». M. Pacetti déplore que cette façon de procéder anonymement (la députée refuse que son nom soit diffusé) rende « impossible de vérifier l'authenticité des faits allégués ». Aucune des allégations n'a été prouvée.

Dans son entrevue, la députée reconnaît qu'elle n'avait pas « réfléchi à l'avance » avant de se confier au chef libéral Justin Trudeau. Elle se désole du sort réservé à MM. Pacetti et Andrews. « Je ne crois pas qu'il était nécessaire de les suspendre immédiatement. Il n'y avait pas d'urgence. »

Allégations contre Scott Andrews

La Presse canadienne révèle par ailleurs, toujours sur la foi de plusieurs sources, des détails

concernant le second incident, impliquant celui-là le député Scott Andrews. Les événements se seraient produits après un événement social sur la colline parlementaire. M. Andrews aurait suivi la seconde députée jusque chez elle. Là, il aurait pénétré chez elle, l'aurait poussée contre le mur, l'aurait caressée tout en appuyant son bas-ventre contre elle. Elle lui aurait demandé de partir, ce qu'il aurait fait. Par la suite, toujours selon les sources de La Presse canadienne, M. Andrews l'aurait harcelée en l'appelant à répétition « allumeuse ».

Invité par La Presse canadienne à commenter les allégations, l'avocat de M. Andrews, Chris MacLeod, a indiqué que son client « n'est pas en mesure de répondre à des allégations inconnues ». « Toute allégation de mauvaise conduite de sa part est fautive et tout reportage de cette nature sera considéré comme diffamatoire de votre part », a ajouté l'avocat.

MM. Pacetti et Andrews nient catégoriquement les faits leur étant reprochés. Aucune de ces allégations n'a été prouvée. Les deux hommes ont été expulsés du caucus libéral le 5 novembre dernier. Depuis, le Parti libéral cherche un moyen de mettre en place un mécanisme par lequel les faits allégués pourraient être étudiés par un tiers neutre afin de déterminer si les deux députés peuvent réintégrer le caucus.

« Il n'y a rien de réconfortant dans cette situation, a déclaré M. Trudeau mardi. C'est une situation déplorable et pénible pour tout le monde qui en fait partie. »

Le Devoir

ACTUALITÉS

GARDERIES

Maux de tête en vue pour les familles recomposées

La hausse des tarifs de service de garde risque de causer d'importantes tensions et de nombreux maux de tête aux familles recomposées et à plusieurs couples séparés ou divorcés en raison de ses ramifications fiscales.

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) souligne que les questions entourant la garde des enfants et la fiscalité impliquent déjà des négociations complexes entre parents et elle déplore que Québec ait choisi de les compliquer encore davantage. «*La fiscalité, c'était déjà compliqué et là, ça le devient encore plus*», a indiqué la directrice générale de la Fédération, Sylvie Lévesque, en entrevue avec La Presse canadienne. «*Avec les questions touchant la garde des enfants, la fiscalité était au départ une question de négociations complexes entre les parents, à savoir qui déduirait quoi relativement aux enfants*», a-t-elle ajouté.

Au ministère des Finances, un porte-parole, Jacques Delorme, explique qu'il n'y a «*rien de nouveau*» et que l'on appliquera tout simplement les mêmes principes que ceux qui s'appliquent à l'ensemble du régime fiscal.

«*Un des deux parents prend charge de l'enfant au niveau fiscal. Si Madame a un nouveau conjoint, la hausse de tarif sera calculée en fonction des revenus combinés de Madame et de son nouveau conjoint et ce sera la même chose pour calculer la déduction fédérale*», a-t-il précisé.

«*Dans le cas d'une famille monoparentale, si un parent a la garde légale, c'est cette personne qui calculera la hausse en fonction de son revenu. S'il s'agit d'une garde partagée, les parents vont devoir s'entendre sur celui qui assume la charge de l'enfant sur le plan fiscal, comme c'est déjà le cas*», a ajouté le porte-parole.

La Fédération fait de son côté valoir que de nombreuses familles recomposées, dont un parent ou les deux ont des enfants en garde partagée, devront calculer des scénarios multiples impliquant jusqu'à quatre ex-conjoints pour déterminer le choix le plus avantageux pour chacun.

La Presse canadienne



Le maire Régis Labeaume a souvent par le passé présenté le projet comme l'occasion de faire venir Orange à Québec. Or, rien n'est moins sûr, si l'on en croit un courriel du géant français.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

COFFRE-FORT VIRTUEL

L'opposition accuse Labeaume d'avoir trompé les citoyens

ISABELLE PORTER
à Québec

Le projet déjà controversé de coffre-fort virtuel de la Ville de Québec a de nouveau été entaché par des révélations de l'opposition. Or le maire n'a pas l'intention de l'abandonner pour autant.

«*Le maire a menti à la population*», a déclaré le chef de l'opposition, Paul Shoiry, lors d'un point de presse mardi matin. M. Shoiry reproche au maire d'avoir induit la population en erreur dans ses déclarations sur le coffre-fort virtuel. «*C'est le temps que cette mascarade cesse*».

Rappelons que la Ville a investi depuis 2009 au moins 1,5 million de dollars dans ce projet techno de dématérialisation de documents (demandes de permis, avis d'imposition, etc.). La technologie utilisée a été développée par une nouvelle entreprise, Asentri, liée à une filiale du groupe français Orange du nom d'Almerys.

La Ville s'était engagée à

«*Ce n'est pas une dépense, c'est un investissement. On veut Orange à Québec d'une façon ou d'une autre.*»

Régis Labeaume, en 2013

l'époque à se procurer la technologie développée par la compagnie et à la tester en interne. En échange, l'administration Labeaume espérait y gagner en créations d'emplois et par la venue de sièges sociaux, dont celui du géant français des télécoms Orange.

Plus récemment, la Ville annonçait son intention de créer un bunker pour serveurs informatiques avec les mêmes partenaires.

Dans le passé, le maire a souvent évoqué la venue d'Orange pour justifier ce projet controversé. «*Ce n'est pas une dépense, c'est un investissement. On veut Orange à Québec d'une façon ou d'une autre*», déclarait-il au Soleil en 2013.

Or dans une correspondance avec M. Shoiry, le secrétaire général d'Orange écrit n'avoir aucun lien avec les projets de Québec. «*Notre filiale Almerys ne participe pas au projet de coffre-fort virtuel pour la Ville de Québec. Le Groupe Orange ne prévoit pas non plus de construire une infrastructure de "bunker" sécurisée [...] ni d'y établir son siège social pour l'Amérique du Nord.*»

Pour l'opposition, ce dossier rappelle celui de Cloître Rapaille. «*On prend des décisions importantes sur des coups de tête*», a déploré la conseillère Anne Guérette en parlant de «*mirages*».

Le chef Paul Shoiry a réclaté qu'on interrompe ce projet qui a subi suffisamment de revers. Rappelons que le projet pilote qui devait compter 30 000 participants qui acceptaient de verser certains documents confidentiels dans le coffre-fort, a notamment été suspendu après n'avoir récolté que 900 inscriptions.

Le cabinet espère toujours Orange

Au cabinet du maire, on ne voit aucune raison d'abandonner le projet. Le dirigeant d'Orange qui a rédigé la lettre est probablement mal informé, selon l'attaché de presse du maire, Paul-Christian Nolin. «*Peut-être que le secrétaire général [d'Orange] n'est pas au courant de tous les détails des filiales*», a-t-il dit.

Il ajoute que l'affirmation voulant que la filiale Almerys ne participe pas au projet ne tient pas non plus.

«*Je pense qu'il ne savait pas qu'Almerys était en discussion avec la Ville*», a-t-il dit en précisant que les documents de négociation qu'il avait consultés avec les avocats étaient clairs là-dessus.

Il signale en outre que le maire continue d'espérer qu'Orange viendra et qu'il n'a pas menti dans le passé. «*A aucun moment, on n'a dit qu'on faisait directement affaire avec Orange.*»

Enfin, M. Nolin souligne que le projet de bunker progresse bien et qu'Asentri vient d'acquiescer un terrain à cette fin dans le parc industriel. Quant au projet de coffre-fort virtuel, il est toujours sur la glace.

Montréal: le conseil municipal entérine la réforme Coderre

JEANNE CORRIVEAU

À la veille du dépôt du budget 2015 de la Ville de Montréal, le maire Denis Coderre a réussi à faire adopter par le conseil municipal un pan important de sa controversée réforme du financement des arrondissements.

Dénoncée par Projet Montréal, cette réforme permettra au conseil de rapatrier à la ville centre certaines compétences jusque-là dévolues aux arrondissements comme la collecte des matières résiduelles, la gestion des feux de circulation et le stationnement tarifé sur rue. Elle fera également passer de 24 à 52% la proportion des «*artères*», soit les rues ou boulevards sous la responsabilité de la ville centre.

Ces changements étaient nécessaires pour rendre la gestion de la Ville plus efficace et s'assurer d'une équité dans l'offre de services d'un arrondissement à l'autre, a fait valoir le président du comité exécutif, Pierre Desrochers. A titre d'exemple, les arrondissements demeureront responsables des opérations de déneigement, mais ils devront appliquer les normes établies par la ville centre.

Rappelons que l'autre volet de la réforme Coderre prévoit un nouveau partage des budgets d'arrondissement et impose d'importantes compressions à plusieurs d'entre eux.

Après de longs débats au conseil municipal, les élus ont entériné la réforme dans une proportion de 38 voix contre 23. Si les membres de Projet Montréal ont rejeté le plan, l'ex-chef du parti d'opposition qui siège désormais au comité exécutif, Richard Bergeron, a voté pour la réforme.

Les élus des deux autres partis d'opposition, Coalition Montréal et le Vrai Changement pour Montréal, étaient quant à eux divisés.

«*C'était un vote important. Ça va nous permettre de mettre en place la réforme du financement des arrondissements*», a expliqué Pierre Desrochers en soutenant qu'au jour le jour, rien ne changerait pour les citoyens.

Le chef de l'opposition ne partageait pas cet avis. Déçu, Luc Ferrandez croit que les citoyens seront moins bien servis par cette «*centralisation*»: «*La Ville a de gros problèmes à gérer ses chantiers de construction. Maintenant, elle*

«*La Ville a de gros problèmes à gérer ses chantiers de construction. Maintenant, elle va gérer ceux des arrondissements, ce qu'on faisait bien.*»

Luc Ferrandez,
Projet Montréal

va gérer ceux des arrondissements, ce qu'on faisait bien.»

La réforme rendra aussi certains projets plus longs à réaliser, comme l'installation de feux de circulation, l'aménagement de dos d'âne et de saillies de trottoir, soutient l'opposition.

Au sujet de l'appui de Richard Bergeron à la réforme, Luc Ferrandez a dit qu'il s'agissait là d'une preuve que le maire Coderre ne tolérerait aucune dissidence dans ses rangs. La semaine dernière, M. Ferrandez avait soutenu que si son ancien chef votait pour la réforme, il le trouverait sur son chemin.

«Grand Dérangement»

L'administration Coderre déposera le budget 2015 de la Ville mercredi et les Montréalais doivent s'attendre à des hausses de taxes correspondant au taux d'inflation, a déjà fait savoir le maire Coderre.

Le dépôt du budget coïncide avec la tenue du «*Grand Dérangement*», une journée de mobilisation des employés municipaux contre le projet de loi 3 sur les régimes de retraite. Les membres de 25 syndicats de plusieurs villes québécoises tiendront une grève de 24 heures.

À Montréal, seuls les 1950 professionnels seront en grève, mais le maire Coderre a soutenu que tous les services de la Ville seraient maintenus.

De leur côté, les policiers municipaux manifesteront devant les bureaux de la mairesse de Sainte-Julie et présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Suzanne Roy.

Le Devoir

COMMISSIONS SCOLAIRES

Bolduc incapable de chiffrer les économies

Yves Bolduc est incapable de fournir une évaluation précise des économies que rapporteront les fusions des commissions scolaires.

Le ministre de l'Éducation a indiqué mardi qu'il faudra attendre le redécoupage final de la carte des commissions scolaires avant de pouvoir déterminer le montant épargné. «*On est capable de faire une certaine évaluation, mais il faut attendre d'avoir le découpage final et en temps et lieu, on vous donnera toutes les économies que nous serons capables de réaliser tant au niveau de la réorganisation du réseau scolaire qu'au niveau des commissions scolaires*», a déclaré M. Bolduc.

Le plan présenté la semaine dernière par le ministre de l'Éducation suggère de ramener le nombre total des commissions scolaires de 72 à 46, avec à la clé une vaste réorganisation des services sur des territoires plus étendus. Le nombre de commissions scolaires francophones passera de 60 à 36.

Les dirigeants des commissions scolaires anglophones et francophones ont décrié à l'unisson la proposition du ministre, déplorant entre autres l'absence d'analyse sur les impacts financiers des fusions projetées.

Pressé de questions en point de presse, le ministre a donné un ordre de grandeur sommaire. «*Généralement, lorsqu'on fait des fusions, on peut avoir une économie de 500 000 à 1 million de dollars par fusion, des montants très significatifs dans le contexte actuel*», a dit M. Bolduc.

Préserver les territoires

Le ministre n'a pas été en mesure de présenter un tableau plus précis puisque des modifications pourraient encore être apportées à la nouvelle carte. «*Je vous dirais que les gens sont d'accord avec le nombre de commissions scolaires, mais il peut y avoir encore des changements*», a-t-il concédé.

Les regroupements projetés par le ministre Bolduc ne font pas l'unanimité au sein du cabinet Couillard. Le ministre des Forêts, Laurent Lessard, a fait savoir sans détour qu'il était favorable au maintien de «*l'intégralité des territoires*». Selon M. Lessard, les fusions ne doivent pas mettre en péril les «*particularités*» régionales, comme le sentiment d'appartenance communautaire et les habitudes de consommation locale.

La Presse canadienne



la collecte

LE MAIRE DE MONTRÉAL,
M. DENIS CODERRE,
VOUS INVITE À FAIRE UN
DON DE SANG, UN DON DE VIE.

MARDI 2 DÉCEMBRE 2014
DE 9 H À 19 H

Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Hall d'honneur
Champ-de-Mars



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Montréal

Le Devoir

ACTUALITÉS

Douze jours pour dénoncer l'horreur de la violence faite aux femmes

CAROLINE MONTPETIT

Récemment, une femme handicapée qui avait été violentée a tenté de contacter la ligne téléphonique S.O.S. Violence conjugale. La femme avait des difficultés d'élocution, et l'organisme ne pouvait pas l'aider. D'ailleurs, même si on l'avait comprise, on n'aurait pas pu trouver de place dans une maison d'hébergement pour femmes violentées adaptée à ses besoins. Or les femmes limitées physiquement ou psychologiquement par un handicap sont deux fois plus à risque de subir de la violence que les autres femmes.

C'est ce que disait mardi Selma Kouidri, du Réseau d'action des femmes handicapées du Québec, au moment du lancement de la campagne 12 jours contre la violence, organisée à travers le Québec pour contrer la violence faite aux femmes. Cette campagne se déroule du 25 novembre au 6 décembre prochain, et sera entre autres marquée par le 25^e anniversaire de la tuerie de l'École polytechnique, le 6 décembre.

Femmes à risque

Le Réseau d'action des femmes handicapées du Québec entend profiter de cette tribune pour lancer une campagne de dénonciation de la violence faite aux femmes handicapées comparables à celle menée sur Internet récemment par des femmes de tout le pays.

Lors de groupes de discussion, les femmes handicapées ont dénoncé de la violence qui survient dans un contexte conjugal ou familial. «*Ça peut venir d'un aidant naturel*», dit



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une coalition d'organismes de soutien entame un blitz de sensibilisation. Ci-dessus, Nathalie Duhamel, du regroupement québécois des C.A.L.A.C.S.

M^{me} Kouidri. «*Les femmes sont souvent dépendantes de cette personne et elles ont de la difficulté à sortir du contexte de violence*», ajoute-t-elle.

Et si elles veulent partir, le système n'est pas fait pour qu'elles puissent trouver de l'aide ou du soutien extérieurs, dit-elle. Les places adaptées aux femmes handicapées en maison d'hébergement sont rares. À d'autres occasions, ce sont des préposés aux bénéficiaires qui abusent de leur situation auprès de personnes handicapées, à qui ils doivent par exemple prodiguer des soins d'hygiène personnelle.

«*On a entendu, on a vu des histoires d'horreur où il y a eu*

des attouchements sexuels par le préposé», dit M^{me} Kouidri. Les femmes craignent alors les représailles de la personne qui prend soin d'elles si elles dénoncent les abus.

Dangereuse austérité

Les différentes intervenantes à la conférence de presse de mardi ont ciblé le régime d'austérité imposé par le gouvernement québécois comme étant un frein à la lutte contre la violence faite aux femmes. D'une part, une majorité de femmes travaillent dans le domaine de la santé, de l'éducation et des services sociaux ciblés par le gouvernement. En coupant

dans les services sociaux, on met aussi en péril les ressources qui sont à la disposition des femmes violentées.

Au Québec, en 2012, les femmes ont constitué 80 % des victimes d'infractions commises dans un contexte conjugal. Elles forment aussi 96 % des victimes d'agressions sexuelles, 97 % des victimes de séquestration, 95 % des victimes d'enlèvement, et 93 % des victimes d'homicide conjugal.

Plus d'informations sur les 12 jours contre la violence faite aux femmes à l'adresse: 12joursactioncontrelaviolence.ca

Le Devoir

Ottawa refuse de révéler le coût estimé de la mission en Irak

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le ministre de la Défense connaît les chiffres, mais il ne les dévoilera pas. L'armée a fourni au gouvernement une estimation des coûts de la mission canadienne en Irak. Mais les partis d'opposition et les Canadiens devront attendre la fin de l'engagement de six mois avant d'être informés, a martelé Rob Nicholson.

«*Il y aura des coûts supplémentaires à cette mission, comme pour toute mission*», a convenu le ministre de passage en comité parlementaire pour discuter des budgets de son ministère. Mais pressé de questions par l'opposition, qui cherchait à connaître la facture prévue par la Défense pour ses opérations en Irak, le ministre Nicholson a refusé de répondre.

La mission canadienne a débuté il y a sept semaines alors que le gouvernement a voté un engagement de six mois. Une partie de la facture compte des frais fixes — opération d'équipement, salaires des 600 militaires déployés —, mais le nombre de sorties des appareils peut varier, a expliqué le ministre. «*Lorsque les coûts seront connus, nous les fournirons de la façon habituelle, a-t-il insisté. Habituellement, c'est dans un délai de 90 jours suite à la fin de la mission.*»

Début novembre, la Défense avait indiqué avoir fourni une estimation de la facture au gouvernement. Mais l'armée avait refusé de la partager avec les médias lors d'une mise à jour sur la mission contre le groupe

armé État islamique.


Que répond le ministre aux électeurs qui veulent connaître la hauteur de la facture prévue par la Défense, a demandé le député Robert Chisolm. «*À votre électeur, je répondrais qu'il y a un coût humain à ne rien faire dans cette région. Et je lui indiquerais qu'en début de mission, d'être précis quant à ce que cette mission coûtera précisément, c'est toujours un défi. Et nous devons pouvoir nous adapter. Vous pouvez lui dire que nous répondrons de la façon habituelle*», a répliqué le ministre.

Or, la «*façon habituelle et la façon normale*», c'est «*de fournir les coûts estimés au Parlement et au public*», lui a lancé la libérale Joyce Murray.

«*Comment pouvez-vous faire preuve de ce genre de mépris à l'endroit de ce comité en refusant de dévoiler une estimation*», a quant à lui accusé M. Chisolm, en pleine prise de bec avec le ministre.

Lorsque les conservateurs se sont joints à la mission onusienne en Libye, en 2011, le ministre de la Défense de l'époque, Peter MacKay, n'avait pas dévoilé la facture en cours de mission. Deux ans plus tard, lorsque le gouvernement a prolongé la mission afghane pour y laisser 950 militaires chargés d'entraîner l'armée locale pendant quatre ans, M. MacKay avait dès le départ révélé qu'il estimait qu'il en coûterait 522 millions, de passage devant ce même Comité de la défense qui accueillait mercredi son collègue Rob Nicholson.

Le Devoir



port
raffinée sur toute la ligne


jusqu'à

**VENREDI
FOU**

%

sur le tarif
de base

Vendredi fou, c'est juste aujourd'hui ! Faut être fou pour ne pas en profiter. Magasinez en ligne et évitez les files. Économisez jusqu'à 60 % sur le tarif de base. Mentionnez le code IFNIYS



flyporter.com

HALIFAX

MONCTON

MONT-TREMBLANT

MONTRÉAL

OTTAWA

QUÉBEC

SAULT STE. MARIE

STEPHENVILLE

ST. JOHN'S

SUDBURY

THUNDER BAY

TIMMINS

TORONTO

WINDSOR

BOSTON

BURLINGTON, VT

CHICAGO

MYRTLE BEACH

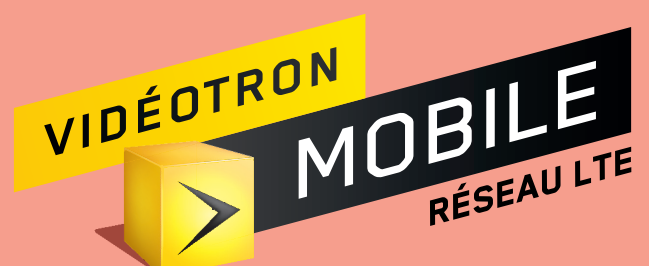
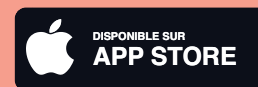
NEW YORK

WASHINGTON

*Nouvelles réservations seulement. Réservez d'ici 23 h 59 HE le 28 novembre 2014. Voyagez d'ici le 26 février 2015. Porter n'exige aucun achat à l'avance. Le rabais ne s'applique pas du 18 au 24 et du 26 au 30 décembre 2014, du 2 au 7 janvier 2015, ni entre le Canada et les États-Unis le 30 novembre 2014. Rabais de 35 % sur tous les vols à destination et en provenance de Thunder Bay (ON), Halifax (NE), Moncton (NB), St. John's (TN) et Stephenville (TN) jusqu'au 14 décembre et du 7 au 26 février 2015. Entre le Canada et les États-Unis : le rabais ne s'applique pas aux départs entre 6 h et 8 h 59, et entre 15 h et 19 h 59 du lundi au jeudi ni entre 9 h et 13 h le samedi. Sont aussi exclus tous les vols du vendredi. Des États-Unis vers le Canada : le rabais ne s'applique pas le dimanche. Du Canada vers les États-Unis : le rabais ne s'applique pas de 14 h à 23 h le dimanche. Au Canada : le rabais ne s'applique pas aux départs entre 6 h et 8 h 59, et entre 15 h et 19 h 59 du lundi au vendredi ; entre 9 h et 13 h le samedi ; entre 13 h et 19 h 59 le dimanche. Le rabais s'applique au tarif de base, avant frais, taxes et surcharges. Le rabais ne s'applique pas aux itinéraires qui comprennent un vol d'une ligne aérienne partenaire. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com.

LE DEVOIR MAINTENANT SUR TABLETTE

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
APPLICATION À LEDEVOIR.COM/APP



VOUS OFFRE LE DEVOIR
SUR TABLETTE GRATUITEMENT
JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE.

ACTUALITÉS

Les jeunes fument et boivent moins

LIA LÉVESQUE

Les étudiants du secondaire au Québec consomment moins d'alcool et moins de tabac depuis une quinzaine d'années.

L'Institut de la statistique du Québec a dévoilé mardi les résultats de sa plus récente enquête à ce sujet auprès de 5000 jeunes du secondaire étudiant dans 153 écoles publiques et privées du Québec. La consultation a été menée en novembre et décembre 2013.

Il en ressort que la proportion de jeunes qui ont consommé un produit du tabac est passée de 33 % en 1998 à 12 % en 2013. Pour ce qui est de l'usage de la cigarette seulement, elle est passée de 30 à 6 % pendant la même période.

En entrevue, Mario Bujold, directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé, s'est réjoui de cette baisse, en affirmant toutefois qu'elle pourrait être encore plus importante. L'Ontario, dit-il, affiche de meilleurs résultats à ce chapitre pour ses jeunes. La province voisine a deux fois moins de jeunes fumeurs, souligne M. Bujold. Il attribue ce succès ontarien à des campagnes de prévention plus élaborées, mais note aussi que le Québec part de plus loin que l'Ontario, ayant traditionnellement plus de fumeurs.

Cigarette électronique

M. Bujold s'inquiète particulièrement de la popularité de la cigarette électronique chez les jeunes. L'Institut de la statistique révèle en effet que 28 % des jeunes qui ont répondu au questionnaire ont déjà utilisé la cigarette électronique. Il craint notamment que cela ait pour effet de «normaliser le geste de fumer».

M. Bujold se dit également préoccupé par les produits aromatisés. «Les jeunes ne fument plus la cigarette comme ils le faisaient par le passé. Ils vont fumer des cigarillos aromatisés; ils vont fumer une cigarette électronique avec des saveurs également.»

Pour ce qui est de l'alcool, la consommation chez les jeunes est passée de 71 % en 2000 à 57 % en 2013. La question portait sur la consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois.

La Presse canadienne



Le travail d'Yvan Charron, à gauche, a été remis en question par des témoins la semaine dernière.

L'ISLE-VERTE

Le chef pompier défend ses décisions

STÉPHANIE MARIN
à Rivière-du-Loup

Le chef pompier de L'Isle-Verte, Yvan Charron, a appelé des renforts uniquement à son arrivée à la Résidence du Havre, alors qu'il avait appris auparavant que les résidents étaient tous coincés à l'intérieur du bâtiment en flammes.

Demander de l'aide une fois rendu sur les lieux est la façon de faire pour le service incendie de L'Isle-Verte, a déclaré mardi M. Charron aux audiences du coroner portant sur le décès de 32 personnes lors de cet incendie tragique, survenu en janvier dernier.

Il a ainsi requis des équipes des municipalités avoisinantes environ 19 minutes après le premier appel de détresse.

Après que son travail eut été remis en question la semaine dernière lors des audiences du coroner, le chef pompier a défendu mardi ses décisions et le travail de son équipe.

Exercice d'évacuation

Il a témoigné qu'il croyait que tous les résidents seraient déjà à l'extérieur du bâtiment à son arrivée sur les lieux, se basant sur un exercice d'évacuation effectué quelques années auparavant. Celui-ci avait été réalisé en plein jour, avec l'aide du personnel de la résidence.

Pourtant, la préposée du 911 lui avait dit que les résidents étaient coincés à l'intérieur de la Résidence du Havre et que la fumée les empêchait de voir quoi que ce soit.

En chemin, l'un des pompiers de son équipe l'avait aussi avisé que l'évacuation n'était même pas commencée.

Témoignant à l'audience au palais de justice de Rivière-du-Loup, le chef pompier a dit qu'il n'avait pas pensé que les gens

des résidents à sortir.

«J'étais en contrôle», a-t-il ensuite affirmé, soutenant que son intervention était structurée — une conclusion avec laquelle tous ses pompiers se sont dits en accord à l'audience.

Le coroner a semblé inquiet de l'absence d'un poste de commandement. «S'il n'y a pas de coordination, les pompiers deviennent une partie du problème plutôt que de la solution», lui a lancé le coroner Cyrille Delage.

Après la procureure du coroner qui dirige les interrogatoires principaux, l'avocate des propriétaires, Dominique Bertrand, a aussi questionné M. Charron, revenant sur sa décision de ne pas appeler à l'aide d'autres casernes avant d'être rendu sur place.

La formation du chef pompier, qui est aussi directeur du service incendie pour L'Isle-Verte, a fait l'objet de nombreuses questions.

Celui-ci n'a jamais fait sa formation d'officier et plusieurs de ses pompiers n'ont pas suivi de cours de mise à jour de leurs qualifications puisqu'ils n'y étaient pas obligés en vertu de la loi. Une clause de droits acquis dans la nouvelle loi les en exemptait. «On a des jobs à temps plein», s'est défendu M. Charron, qui est agriculteur.

La Presse canadienne

L'ONE veut sonder les Canadiens sur la sécurité des oléoducs

KEVIN BISSETT
à Saint-Jean

L'Office national de l'énergie (ONE) lancera une tournée pancanadienne au début de l'année prochaine dans une volonté d'améliorer la sécurité des oléoducs, a annoncé mardi le président de cet organisme fédéral de réglementation du secteur énergétique.

Peter Watson a déclaré que des membres et des employés de l'ONE se rendraient dans chaque province et territoire du pays pour entendre ce que les Canadiens ont à dire sur la façon d'améliorer le programme de sécurité des oléoducs.

Devant des gens d'affaires de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, M. Watson a affirmé que l'ONE avait senti la nécessité de «sortir des salles d'audience» et d'avoir une discussion «plus fondamentale» sur la sécurité des oléoducs et la protection de l'environnement dans un contexte d'exploitation pétrolière.

L'ONE récoltera aussi les commentaires sur Internet et organisera une conférence technique avec les experts à la fin du printemps, avant de publier un rapport au début de 2016, a ajouté M. Watson.

73 000 km d'oléoducs

L'organisme réglemente quelque 73 000 kilomètres d'oléoducs à travers le Canada, qui transportent environ

trois millions de barils de pétrole par jour.

L'ONE révisé présentement une série de projets d'oléoducs qui suscitent la controverse, notamment le projet de prolongement de l'oléoduc Trans Mountain entre Edmonton et Burnaby, en Colombie-Britannique, qui a provoqué des manifestations de militants écologistes et la colère de certaines communautés autochtones.

L'organisme évalue aussi le projet Énergie Est de TransCanada, qui a pour objectif d'acheminer chaque jour plus d'un million de barils de pétrole brut de l'Alberta vers les terminaux de Cacouna, au Québec, et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, Philippe Couillard et Kathleen Wynne, ont affirmé récemment que les questions liées aux émissions de gaz à effet de serre devaient être prises en considération dans l'évaluation de ce projet.

Mais M. Watson a répété mardi que ces questions dépassaient la compétence de l'ONE. Il a affirmé que d'autres juridictions avaient la responsabilité d'évaluer la production ou la consommation des ressources énergétiques, et selon lui, elles font bien leur travail.

La Presse canadienne

Le surplus fédéral chute à 1,6 milliard

La nouvelle prévision du gouvernement fédéral concernant le surplus budgétaire de l'an prochain est descendue à 1,6 milliard à la suite de l'annonce du programme d'infrastructures de 5,8 milliards. Le surplus prévu pour l'année 2015-2016 a chuté de 300 millions par rapport à la mise à jour du ministère des Finances rendue publique il y a deux semaines. Le nouveau programme des infrastructures fera diminuer les prévisions de surplus de 1,3 milliard au cours des cinq prochaines années.

La Presse canadienne

Magnotta ne témoignera pas

La défense a terminé la présentation de sa preuve, mardi matin, au procès de Luka Rocco Magnotta, et l'accusé ne sera donc pas appelé à la barre. M^{re} Luc Leclair aura finalement fait défiler une douzaine de témoins. La Couronne a appelé mardi un témoin «en contre-preuve», le psychiatre Joel Paris, qui a été le dernier médecin à avoir rencontré Magnotta avant le meurtre. Le docteur Paris n'a observé aucun signe de schizophrénie ou de psychose prolongée chez Magnotta.

La Presse canadienne

Conseils de bande: Ottawa veut forcer les communautés autochtones à rendre des comptes

STEVE RENNIE
à Ottawa

Les communautés autochtones qui refusent de se plier à la nouvelle législation du gouvernement conservateur en matière de transparence ont appris qu'il pourrait y avoir des conséquences à leur désobéissance, variant de la dénonciation publique à de possibles recours judiciaires.

D'ailleurs, plusieurs d'entre elles ont reçu, le mois dernier, des avertissements écrits de la part du ministère des Affaires autochtones et du Développement du nord du Canada pour les prévenir qu'elles avaient jusqu'à mercredi pour dévoiler en ligne leurs informations financières.

Elles doivent aussi préparer une liste des différentes étapes qu'elles devront franchir afin de préparer et de révéler ces renseignements.

Si des communautés refusent d'obtempérer, elles se re-

trouveront sur une liste de contrevenants que le ministère entend publier sur son site Internet dès jeudi.

Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du nord du Canada a spécifié qu'il n'excluait pas de durcir encore plus le ton.

Par exemple, il pourrait ordonner à des gestionnaires indépendants de retenir les salaires des membres des conseils de bande qui ont choisi de faire abstraction de la loi.

En outre, il pourrait prévenir les autres ministères qui ont conclu des accords de financement avec les élus des communautés récalcitrantes pour qu'ils puissent à leur tour leur imposer des sanctions.

«Chantage»

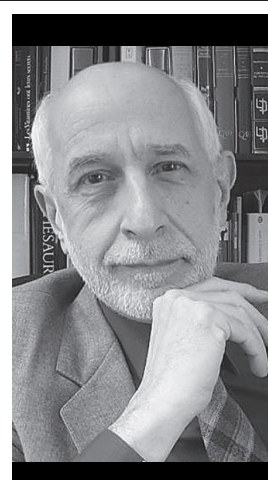
Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du nord du Canada a également prévenu qu'il était disposé à se rendre en cour pour

forcer la main des communautés autochtones refusant de se plier à la législation.

Le directeur général intérimaire des Algonquins du lac Barrière soutient que sa communauté de l'ouest du Québec, qui est déjà gérée par une tierce partie, a l'impression d'être coincée et d'être victime de «chantage».

En vertu de la Loi sur la transparence financière des Premières Nations, les communautés autochtones doivent dévoiler en ligne leurs états financiers ainsi que les renseignements relatifs à la rémunération et aux dépenses des membres des conseils de bande.

La Presse canadienne



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Comprendre dangereusement l'austérité

LIBERTÉ

ART & POLITIQUE | N° 306 | HIVER 2015 | 125

Faire moins avec moins
Pourquoi nous acceptons l'austérité

En librairie et en kiosque.

forum international
international forum

UN ÉVÉNEMENT DU CEI ET DE L'EUMC / A WUSC AND CEI EVENT

LES GRANDS DÉBATS DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

23 & 24 JANVIER | MONTRÉAL

Un rdv à ne pas manquer !

50 conférencier-ère-s des Amériques, d'Asie et d'Afrique | Consultez le programme : www.foruminternational.ca

ÉDITORIAL

FONCTION PUBLIQUE

Quelle rénovation ?

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, poursuit son grand ménage de l'appareil gouvernemental. Cette fois, ce sont les employés de la fonction publique qui sont visés par une réduction de 2% du nombre de postes. Comme tous ses prédécesseurs, il emploie des mots comme «modernisation» et «rénovation», «productivité» et «efficience», mais ce qu'il recherche, ce sont des économies pour atteindre le déficit zéro. Point.

L'objectif qu'il a présenté en point de presse mardi est l'abolition de 1150 des quelque 60 000 postes que compte la fonction publique. En soi, ce n'est pas beaucoup, ni dramatique. Mais tout de même, cela s'ajoute au 2% de réduction que le gouvernement Couillard avait annoncé en s'installant au pouvoir. Et même si les efforts faits les années précédentes n'ont pas atteint leurs cibles, il reste que la taille de la fonction publique a peu à peu diminué. Voilà une décennie, elle était plutôt de 70 000 employés.

Ce que veut démontrer le président du Conseil du trésor est que, dans le contexte actuel d'austérité, l'effort sera réparti équitablement. Les contribuables en feront les frais par des augmentations de tarifs, comme dans les garderies, les fonctionnaires et les hauts fonctionnaires aussi. Sauf que les contribuables pourront en faire doublement les frais puisque la réduction d'effectifs finira par se traduire par une réduction des services rendus, en qualité et en quantité. Les gains de productivité ne peuvent combler tous les besoins.

À cet égard, Martin Coiteux prétend se distinguer de ses prédécesseurs par sa méthode de rationalisation. Ses coupes ne seront pas paramétriques. Elles varieront d'un ministère à l'autre, l'objectif étant d'atteindre au total la réduction de 2%. La formule offrira davantage de souplesse et réduira le caractère arbitraire des mesures qui seront adoptées. Tant qu'à innover, il pourrait aller plus loin dans la recherche. Par exemple, au lieu de simplement abolir des postes, il pourrait mettre en place des programmes de réduction des semaines de travail, de quatre jours payés quatre jours. Mais au Conseil du trésor, l'imagination a ses limites. Ce qui compte est le nombre de postes abolis. On est fort en soustraction.

Ce processus de réduction des effectifs équivaut pour le ministre à rénover l'État, à «rénover la maison», selon ses mots. Toutefois, il ne dit jamais en quoi consiste cette rénovation, outre une réduction du nombre d'habitants de la maison, qui auront par ailleurs plus de tâches à accomplir. Une réingénierie de l'organisation gouvernementale s'impose. Malgré les énormes budgets consacrés à l'informatisation des services, l'appareil gouvernemental souffre d'un retard immense. Quels sont ses projets pour faire entrer l'appareil gouvernemental dans le XXI^e siècle? On ne le sait pas, et peut-être lui-même ne le sait pas.

Présenter aux employés de l'État les perspectives qu'entrevoit ce gouvernement pour l'avenir de l'appareil étatique apporterait un éclairage nécessaire alors que se préparent les grandes négociations du secteur public. Depuis des années, ceux-ci font les frais de compressions successives. Leur rémunération est en retard de 8% sur le secteur privé, lequel s'accroît encore. De l'aveu du ministre, la prochaine offre gouvernementale correspondra à la croissance globale des dépenses du gouvernement, sans plus. Rien dans tout cela pour mobiliser les employés du secteur public. Bien avant les ministres et les députés, ce sont eux qui, dans une large mesure, sont l'État.

SANTÉ MENTALE ET ARMÉE

Qui s'en soucie ?

Le gouvernement Harper plaide le hasard, mais il était très stratégique de sa part d'annoncer dès dimanche — soit deux jours avant un rapport du vérificateur général, que l'on savait sévère, sur le sujet — le soutien accru en santé mentale (200 millions de dollars sur six ans) qu'il destine aux anciens combattants.

Très stratégique aussi que cela survienne quelques jours après que l'opposition a amené le gouvernement à révéler que sur une période de sept ans, le ministre des Anciens Combattants a reversé 1,12 milliard afin d'éponger le déficit fédéral, plutôt que de soutenir les vétérans.

Stratégique encore de sortir à un moment où la grogne dans le milieu militaire est telle, notamment en raison de la fermeture de neuf bureaux régionaux du même ministère, qu'un mouvement anticonservateurs est en train de prendre forme en vue de la prochaine campagne électorale.

On s'étonne moins dès lors que l'ouverture d'une nouvelle clinique de soins liés au stress opérationnel (l'une des mesures annoncées dimanche) est prévue pour l'automne 2015. Juste à temps pour les élections! La clinique aura des ramifications dans sept villes canadiennes, mais son siège principal sera à Halifax (où l'annonce a eu lieu dimanche). C'est certes l'emplacement d'une importante base navale, mais on est aussi aux portes du fief électoral du ministre de la Justice Peter MacKay (présent lors de l'annonce dimanche), dont l'opposant libéral vient d'être nommé: David MacLeod... vétérans revenus d'Afghanistan qui dénoncent la manière dont les anciens combattants sont traités!

Bref, on a davantage l'impression d'un clientélisme à l'œuvre que d'aide aux soldats. C'est d'ailleurs exactement ce que le colonel à la retraite Pat Stogran, qui fut le premier ombudsman des vétérans du Canada, en a conclu, ajoutant que les 200 millions prévus sont modestes face aux besoins.

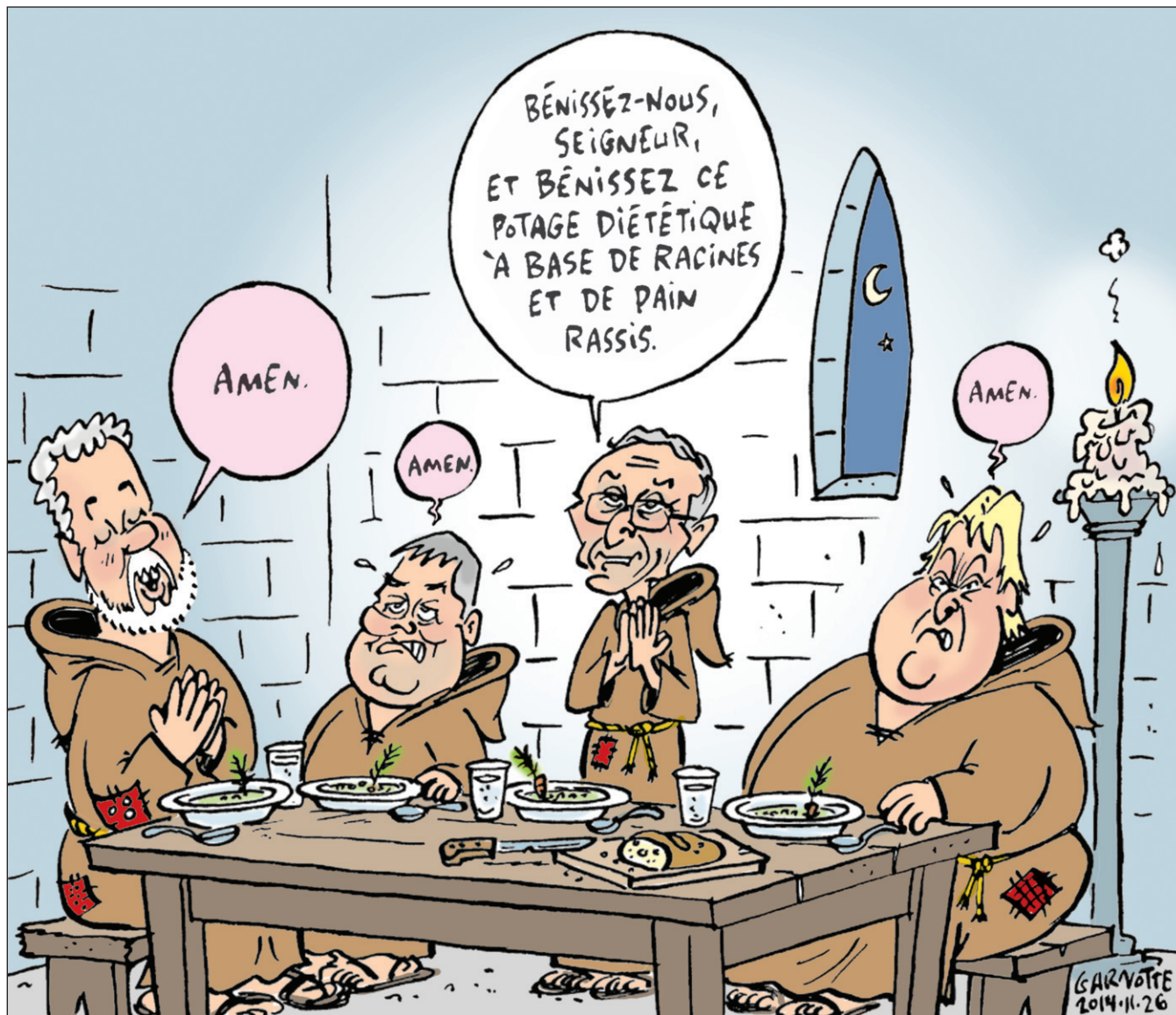
Les troubles de santé mentale vont en effet croissant dans les forces armées canadiennes (12% des vétérans en souffraient en 2014 contre 2% en 2002), effet direct du déploiement en Afghanistan. Les suicides sont nombreux (160 en dix ans) et mardi, Statistique Canada indiquait qu'un membre sur six des troupes actuelles est aux prises avec des problèmes d'abus d'alcool, de dépression majeure, de stress post-traumatique (deux fois plus de cas en 10 ans). À travers le Canada, les refuges pour itinérants accueillent de plus en plus d'ex-militaires.

L'armée a pourtant toujours du mal à reconnaître l'ampleur du problème. Les programmes d'aide, eux, sont complexes, dénonçait mardi le vérificateur général. Et encore ne s'est-il penché que sur le cas des vétérans. Pour l'armée régulière, l'évaluation des services est encore plus nébuleuse, notamment en raison de leur privatisation, révélait Radio-Canada en octobre. Et c'est cette misère humaine qui sert à des jeux politiques...

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

« Un rapport-vérité »

Le gouvernement actuel se retrouve face à un mur — n'importe quel autre parti au pouvoir aurait rencontré ce mur —, aussi a-t-il fait appel à des experts afin d'obtenir un « état de la question » envisagé avec l'objectivité désirée.

Que ce groupe-conseil soit sous la responsabilité de l'ancienne députée fédérale Lucienne Robillard ne change rien à la réalité présente: lorsqu'il y a péril en la demeure, c'est bien l'heure du sauvetage. Que l'actuel premier ministre cherche à calmer le jeu à la suite des recommandations de la Commission est tout à fait normal. Il n'en reste pas moins que la vérité apparaît et que huit pistes de compressions sont suggérées.

Que cela plaise ou non, voilà une femme compétente qui remet de l'ordre dans les finances de la maison: un rappel que l'on ne vit pas dans un monde virtuel ou imaginaire. Et que la sagesse requiert des aménagements de type remède de cheval pour les temps qui viennent, qui s'en surprendra?

Il n'y a plus de temps à perdre à se cacher. À «colluser» entre amis ou à étirer le temps. Il s'agit ici du bien commun, du vivre-ensemble, de notre avenir collectif et de celui de nos enfants: c'est de cela qu'il est question, tous partis confondus.

Marie-Hélène Carrette
 Saint-Lucien, le 24 novembre 2014

Au-dessus de nos moyens ?

Je vais écrire une vérité brutale, si évidente qu'elle ne mérite pas d'être énon-

cée. Le Québec vit, depuis des décennies, au-dessus de ses moyens.

Les citoyens descendent dans la rue pour dénoncer d'autres citoyens qui semblent en avoir trop et réclament pour eux d'en avoir plus. À l'évidence, certains ont trop; d'autres pas assez. Il y a des riches qui font bombance; il y a des pauvres qui ont le ventre plat.

Ceux qui ont crié le plus fort, ceux qui étaient le mieux organisés ont réussi à arracher la plus grande part du gâteau collectif. Ceux qui étaient le moins organisés, sans moyens de pression, n'ayant pas la force de faire du chantage, se sont organisés avec les miettes.

Ne serait-ce pas normal que ceux qui en ont plus en donnent un peu pour aider ceux qui en ont moins? Ne serait-ce pas normal que ceux qui ont des droits acquis les reconsidèrent pour donner une petite part de ces droits acquis à ceux qui n'en ont pas? Ne serait-il pas normal que ceux qui ont des pensions à vie paient un peu plus que ceux qui ont trimé toute la leur sans espoir d'en avoir une?

Il y a un principe sur lequel la société québécoise devrait se mettre d'accord: chaque être humain a droit à sa part des biens que la terre québécoise met à la disposition de ses citoyens. En d'autres mots, sur la grande table du Québec, les plats doivent circuler librement. Il ne faudrait pas que ceux qui ont le bras long se gavent, s'empiffrent et laissent les restants à ceux qui ont les bras moins longs.

Nestor Turcotte
 Matane, le 21 novembre 2014

L'austérité, ça ne marche pas !

L'austérité est un échec et on peut très bien le voir lorsqu'on regarde en Europe. Le but officiel de l'austérité est le déficit zéro en prônant la hausse de la fiscalité et la baisse des dépenses publiques. Les conséquences des mesures austères ont entraîné des réductions massives des dépenses et ont finalement ralenti l'économie dans les pays européens.

Veut-on réellement reproduire les mêmes erreurs? Si cela ne marche pas dans les autres pays qui ont entrepris des mesures d'austérité, pourquoi cela marcherait-il pour le Québec? Il faudrait que notre cher M. Philippe Couillard s'ouvre les yeux et pense au bien-être de la société avant tout. Les mesures d'austérité ne fonctionnent pas, elles ne font qu'accentuer les problèmes. Elle ne parvient pas à réduire la dette publique et le déficit, même si cela devait être le but officiel de ces mesures.

Les libéraux présentent cela comme une solution à court terme, alors que nous savons très bien que pour eux, c'est une fin en soi. L'austérité ne fait qu'enrichir une petite minorité de personnes. Pourquoi devrait-on employer cette fausse solution? Gouvernement Couillard, rappelez-vous que vous avez été élu sans annoncer votre projet d'austérité et que personne n'a voté pour ça! Nous n'allons pas nous laisser faire!
 Annabelle Bourassa
 Le 24 novembre 2014

LIBRE OPINION

Je vois Mtl: pour que la flamme reste allumée

DIANE BELLEMARE
 Sénatrice et économiste

J'ai eu le plaisir d'assister à l'événement Je vois Montréal, où je représentais le gouvernement du Canada à titre de sénatrice conservatrice. J'ai été très impressionnée par le succès de l'initiative de Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, Québec. Les membres de la société civile montréalaise étaient conviés à une grande rencontre pour s'entretenir de projets susceptibles de donner un nouveau souffle à Montréal qui, disons-le, en a grand besoin.

Montréal possède des atouts majeurs. Malgré tout, Montréal souffre d'un chômage trop élevé avec un taux de 10,4% en octobre dernier comparativement à 7,7% pour l'ensemble du Québec. J'ai confiance qu'avec ce nouveau leadership qui commence à s'exprimer, nous réussirons à susciter les investissements et la création d'emplois nécessaires à la revitalisation de Montréal comme d'autres grandes métropoles telles que Boston, Manchester, Melbourne, Pittsburgh et bien d'autres l'ont fait.

Je vois Montréal m'a rappelé un autre événement historique tenu à Montréal en novembre 1989. Il y a 25 ans maintenant, le Forum pour l'emploi a réuni 2000 participants venant de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs économiques. Les forces vives de l'économie du Québec avaient répondu à l'appel lancé par ce mouvement présidé pendant par Claude Béland, président à l'époque du Mouvement Desjardins. Des hommes et des femmes issus de tous les milieux se sont entretenus pour trouver des moyens de relancer l'emploi, la productivité et le dialogue social dans toutes les régions du Québec.

J'ai participé avec d'autres, dont la regrettée Lise Poulin-Simon et Michel Payette, à l'organisation du Forum pour l'emploi et j'ai vu de près l'évolution de ce mouvement. Le Forum pour l'emploi ne fut pas un feu de paille. Il a poursuivi ses activités jusqu'en 1998 après avoir donné lieu à plusieurs réalisations. Les membres de son comité directeur ont été invités à se joindre au conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre qui est devenue, plus tard, la Commission des partenaires du

marché du travail. Il devenait difficile de maintenir le Forum pour l'emploi quand les principaux acteurs se retrouvaient également au conseil d'une institution publique vouée à la promotion de l'emploi.

En rétrospective, il aurait probablement été utile de le préserver. En effet, toute organisation issue de la société civile est comme un bouquet d'idées qui dégage une énergie nouvelle. Ces idées et cette énergie ont besoin évidemment de moyens pour se matérialiser. Ces moyens se retrouvent souvent dans les coffres à outils des gouvernements.

D'où l'intérêt des groupes issus de la société civile de s'associer aux gouvernements. De leur côté, ces derniers ont besoin de l'éclairage de la société civile. L'intérêt que portent les gouvernements et les politiciens à la relance de Montréal est souhaitable et nécessaire. Il faut néanmoins prendre soin que la boîte à idées que représente «Je vois Montréal» demeure vivante, car sans le vouloir, les appareils gouvernementaux peuvent, parfois, avoir un effet éteignoir sur ces mouvements. La flamme issue de la société civile doit rester allumée.

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Ebola: une maladie aussi dévastatrice que la guerre

La sécurité, ce n'est pas seulement le nombre de soldats déployés, mais surtout la performance des systèmes de santé publique

S.E. IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA

Président du Mali

La bataille pour contenir l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest nous rappelle de manière accablante ce que signifie vivre dans la peur. Pour la population malienne, cette peur a pris une ampleur terrifiante en octobre, au moment où nous avons enregistré notre premier cas d'Ebola. Toutefois, cette peur va bien au-delà des pertes potentielles en vies humaines. Longtemps après l'endiguement de l'épidémie, les populations vivant dans la région continueront de souffrir et ressentiront ses effets sur les échanges commerciaux, l'agriculture, les services de santé publique, les mouvements migratoires et l'économie au cours des années à venir. Cela devrait nous rappeler comme un coup de semonce que cette maladie infectieuse n'est pas seulement une conséquence, mais également une cause majeure de la pauvreté.

L'Afrique de l'Ouest en sait quelque chose. Elle n'a jamais non plus ménagé ses efforts pour la défense des idéaux universels, comme la paix, la justice et la liberté; des concepts historiquement remis en cause par le spectre de la guerre. Aujourd'hui, l'Ebola nous a appris qu'une maladie infectieuse est tout aussi capable d'ignorer les frontières que de déstabiliser des régions entières comme n'importe quel conflit armé. Ainsi, le prochain sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie qui se tiendra dans le courant du mois au Sénégal ne manquera pas de dirigeants qui savent que la protection ne peut être mesurée en fonction du seul nombre de soldats déployés sur le terrain, mais aussi par la performance des systèmes de santé publique et des programmes de vaccination.

Cela se constate dans les pays les plus durement touchés, où l'épidémie d'Ebola s'est avérée être aussi destructrice que n'importe quel conflit, affectant profondément leur tissu socio-économique, mi-



Le président Boubacar Keïta en visite chez du personnel de santé à la frontière de la Guinée. Le président malien, qui doit composer avec une écloison d'Ebola, rappelle l'importance d'un système de santé solide.

nant les progrès déjà accomplis et condamnant les pays africains à rester à la traîne. Pourtant, aussi tragique que soit cette crise, bien d'autres maladies infectieuses endémiques affectent lourdement le continent africain. Bien que totalement évitables, elles engendrent de graves crises sanitaires qui paralysent les pays et coûtent la vie à des centaines de milliers de personnes chaque année.

Prendre son destin en main

Si la maladie appauvrit les personnes qui en sont atteintes, jouir d'une bonne santé permet de prendre son destin en main. C'est notamment le cas pour les enfants, notre plus grande richesse. Lorsqu'un enfant tombe malade, il a besoin de soins et traitements médicaux; cela coûte du temps et de l'argent.

En évitant les maladies, les nourrissons ont plus de chances de devenir des enfants en bonne santé capables d'aller à l'école et de devenir des membres productifs de la société. De même, au lieu de s'occuper d'un enfant malade et de dépenser leur argent pour les soins médicaux, les parents pourraient travailler pour augmenter leurs revenus et leur pouvoir d'achat, ce qui contribuerait à renforcer la croissance économique. C'est un cercle vertueux qui pa-

rait si simple et pourtant, des centaines de milliers d'enfants meurent encore inutilement chaque année de pneumonie, de diarrhée, de rougeole et d'autres maladies meurtrières, dont la plupart pourraient être évitées grâce à la vaccination. Les vaccins jusque-là inaccessibles sont désormais mis à disposition grâce au soutien de pays donateurs, mais aussi d'organisations telles que Gavi, l'Alliance du vaccin. Le Canada a d'ailleurs été un partenaire généreux dans son soutien à la santé maternelle et infantile, notamment par la vaccination. Toutefois, nous demeurerons vulnérables aux maladies infectieuses si nos infrastructures de santé publique ne sont pas suffisamment développées, si nos chaînes d'approvisionnement ne sont pas fiables, si nos équipements frigorifiques sont inadéquats ou si nos hôpitaux et nos centres de soins ne disposent pas d'effectifs suffisants.

Investir pour la stabilité

Tout cela nécessite des investissements. Au Mali, nous avons travaillé dur et réalisé d'énormes progrès pour renforcer nos infrastructures de santé. Nous nous sommes efforcés de maintenir le fonctionnement des services de santé dans tout le pays, même en période d'instabilité politique et militaire. Depuis lors, avec le soutien de l'UNI-

CEF, de l'Organisation mondiale de la santé et de Gavi, nous avons renforcé notre système de santé en améliorant la couverture vaccinale et en introduisant de nouveaux vaccins, comme le vaccin antitrotavirus, afin de protéger nos enfants contre les maladies mortelles. Il nous reste cependant beaucoup à faire. Et, comme l'Ebola l'a montré, il ne sera possible d'assurer à grands pas la croissance économique et de réduire la mortalité infantile que si un pays possède déjà un système de santé suffisamment robuste.

Plus que jamais auparavant, les pays d'Afrique ont la possibilité d'asseoir les conditions propices à la stabilité politique et économique, ce qui permettra de réduire notre dépendance à l'égard de l'aide extérieure et d'ouvrir de nouveaux marchés prospères. Pourtant, si tout doit être fait pour accueillir les investissements dans des secteurs tels que le transport, les communications et l'énergie, le fait est que nous resterons vulnérables jusqu'à ce que les pays d'Afrique puissent nous protéger contre le fléau des maladies infectieuses. Ensemble, nous pouvons créer de la stabilité et éradiquer la pauvreté, mais nous devons tout d'abord veiller à renforcer la vaccination et les systèmes de santé pour garantir la bonne santé des populations et protéger nos enfants contre ces maladies.

Enveille à maison

FRANCINE PELLETIER



Les changements proposés en matière de frais de garde sont pratiquement insignifiants en comparaison au tsunami qui se prépare dans le domaine de la santé. Pourtant, c'est l'annonce de la hausse des tarifs dans les CPE qui ébranle les colonnes du temple. On joue ici avec un service qui implique l'avenir même du Québec: les femmes et les enfants. On n'y joue donc pas impunément. Bien que moins fortes que prévu, les hausses pourraient avoir un impact sur la natalité, plus assurément sur le nombre de femmes au travail. Enfin, c'est ici que les partisans de chaque côté de la clôture (la « juste part » c. le « pacte social ») se mettent à calculer fiévreusement.

Je loge de ce côté-ci du Grand Canyon (par ici, les pelleteux de nuages) et trouve les chiffres de l'économiste Pierre Fortin assez convaincants merci: 70 000 nouvelles travailleuses en 2008 seulement grâce aux garderies subventionnées. Le blogue de Gérald Fillion n'est pas mal non plus. Il démontre le retard que les Québécoises accusent sur le marché du travail par rapport aux femmes du Canada et de l'Ontario en 1995, leur rattrapage à partir de 1998, un an après l'instauration des garderies à 5\$, et ensuite la nette prédominance des Québécoises pour les 10 années suivantes. La courbe est impressionnante.

Mais que répondre à quelqu'un qui lance: « Un paquet de cigarettes coûte combien déjà? Ah, oui, 9,39\$ ». En d'autres mots, une augmentation quotidienne des frais de garde d'au plus 7\$ par jour c'est des pinottes au grand bal des consommateurs qui, en passant, ont toujours l'intention de se rendre en République dominicaine cet hiver. À cet égard, ceux qui prétendent qu'il est normal de payer davantage pour un programme qui coûte de plus en plus cher auront toujours un peu raison. Sauf que la question importante, pour les CPE comme d'ailleurs pour la hausse des droits de scolarité, ce n'est pas ce que ça coûte (aux individus), mais bien ce que ça vaut (pour la collectivité). Il est inutile de calculer la dépense des parents sans d'abord tenir compte du fameux enrichissement collectif.

L'arrivée des femmes sur le marché du travail est incontestablement le changement social le plus important depuis la révolution industrielle. Le temps dira si la révolution numérique finira par avoir des répercussions plus vastes encore, mais pour l'instant, à titre de grand bouleversement, rien ne bat la féminisation du travail — qui est aussi celle de l'éducation et, tranquillement pas vite, du pouvoir. Seulement, mis à part la pilule contraceptive, les garderies et les congés parentaux, rien n'a été fait pour accommoder cette vaste réorganisation sociale. On n'a pas repensé l'organisation du travail, les horaires ou même les toilettes. On n'a pas incité les hommes à la retraite pour faire place à la relève féminine. On n'a même pas insisté sur un changement d'attitude au sein des grandes institutions (Parlement, médias...), comme on a pu le voir récemment. N'eût été la politique familiale de Pauline Marois en 1997, les femmes du Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, n'auraient eu que leurs propres envies et/ou besoin de travailler pour les aider à s'intégrer au marché du travail. Or, elles ont péché des scores à cause justement de l'aide gouvernementale.

Cette réalité-là est immensément plus importante que le paquet de cigarettes dont on devra se passer pour faire garder ses enfants. De la même façon que c'est la société tout entière qui s'enrichit lorsque de plus en plus de jeunes poursuivent leurs études, tout le monde gagne lorsque les femmes ont accès au marché du travail. Financièrement, d'abord. Selon les calculs de Pierre Fortin, les impôts payés par les 70 000 nouvelles travailleuses en 2008 (1,7 milliard) excédaient les coûts du programme de garderies (1,65 milliard). Mais là encore, la valeur n'est pas simplement pécuniaire. Ultérieurement, c'est une question de justice, de démocratie, voire de diversité culturelle.

Il y a une autre raison pour laquelle la règle de l'utilisateur-payeur ne tient pas la route.

C'est la supercherie implicite dans le fait de demander aux parents de payer davantage alors que les banques, les grosses entreprises, les multinationales, elles, ne paient pas leur juste part. C'est l'absurdité de payer une vieille routière libérale 1100\$ par jour pour diriger une commission de « dégraisage » du gouvernement alors que ses compétences et son travail laissent à désirer.

Tout le monde est convaincu de l'utilité de faire du ménage dans les affaires de l'État. Mais encore faut-il qu'on passe le balai partout, sans oublier que l'émancipation de tout un chacun est le but ultime de tout gouvernement. Frottez dans les coins, c'est bien, mais en gardant la tête haute, c'est mieux.

fpelletier@ledevoir.com

Les ennemis de la science

Ne tombons pas dans le panneau climatoseptique

BINH AN VU VAN

Présidente de l'Association des communicateurs scientifiques et journaliste scientifique

Cette pancarte sur l'autoroute 40 défigure le paysage montréalais en affichant que « Le soleil est le principal facteur du changement climatique ». Cette imposture scientifique mine une éducation et une sensibilisation scientifiques que nous bâtissons depuis plusieurs décennies. Elle est d'autant plus vicieuse que ses auteurs, Friends of Science, un organisme climatoseptique albertain, usurpent la crédibilité de la science pour désinformer la population.

Cette attaque envers l'intelligence et la culture scientifique québécoise survient alors que les grandes institutions de culture scientifique sont moins armées que jamais pour défendre les Québécois. Nous avons tous entendu le vibrant discours de Charles Tisseyre dénonçant les coupes successives à Radio-Canada, et la réduction des moyens de l'émission québécoise phare de communication scientifique, *Découverte*. Les difficultés de



Une campagne d'affichage climatoseptique financée par Friends of Science à cours dans la région de Montréal.

l'émission ne sont que la pointe visible de la crise actuelle qui sape la culture scientifique.

Cette culture est assurée par une variété d'organismes à but non lucratif et quelques petites entreprises, la plupart dépen-

dants des subventions gouvernementales. En ce moment même, un grand nombre d'entre eux lutte pour leur survie, tentant de s'adapter à une énième vague de coupes. Leur agonie se fait en silence, car peu osent s'exprimer

publiquement espérant conserver le peu de subventions qu'il leur reste. En octobre, les organismes de culture scientifique manifestaient « leur profonde inquiétude face aux coupes budgétaires répétées » par une lettre au ministère qui les finance depuis le changement de gouvernement, celui de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du Québec.

Exprimer le ras-le-bol

À cela s'ajoute un climat fédéral hostile à la diffusion de l'information scientifique. Pour informer le public, les communicateurs et journalistes scientifiques ont difficilement accès aux chercheurs fédéraux; les bibliothèques fédérales sont dilapidées; les activités d'éducation scientifique des parcs fédéraux sont réduites.

Dans cette noirceur qui s'installe, toute graine de doute peut prendre racine. Nous le craignons depuis plusieurs années, mais le voilà, l'obscurantisme, incarné dans ce panneau, sur notre autoroute, chez nous, au Québec. Les Québécois doivent exprimer leur ras-le-bol haut et fort: la désinformation n'est pas la bienvenue, et pour cela nous n'aurons aucune tolérance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfali (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héténe Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettono-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bessé, Marlene Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

COITEUX

SUITE DE LA PAGE 1

14 millions par an. L'économie totale s'élèvera à 689 millions.

«L'État doit se serrer la ceinture. Comme vous le voyez, tout le monde fera un effort», a déclaré Martin Coiteux, affirmant sa volonté de réduire la taille de l'État pour le transformer en «un État du XXI^e siècle».

Dans un point de presse à la suite de l'annonce, le premier ministre Philippe Couillard a souligné que «la vaste majorité» des actions entreprises pour rétablir l'équilibre budgétaire l'ont été par les administrations publiques. «Il y a des gestes, bien sûr, qui affectent les citoyens. C'est des décisions qui sont difficiles à prendre, mais il est clairement nécessaire que la population voie que les efforts sont répartis», a-t-il fait valoir.

FERGUSON

SUITE DE LA PAGE 1

Omniprésence des forces de l'ordre semblait avoir eu les résultats escomptés, du moins en partie, les protestataires présents étant bien moins nombreux mardi soir.

Ailleurs cependant, des centaines, parfois même des milliers de manifestants ont défilé mardi soir dans près de 170 villes américaines, ainsi qu'à Vancouver, Toronto et Ottawa. D'Atlanta à Los Angeles en passant par New York et Boston, ils ont bloqué ponts, tunnels et autoroutes afin de dénoncer la décision du grand jury. Dans la Ville reine, près de 2000 personnes s'étaient rassemblées devant le consulat américain, selon les estimations de la CBC.

Pendant la journée, la principale artère de Ferguson était déserte, circonscrite par des cordons de police et plongée dans un silence surnaturel que seul le bruit d'un hélicoptère des forces de l'ordre troublait. Édifices vandalisés et incendiés côtoyaient voitures carbonisées et monuments éphémères à la mémoire de Michael Brown.

Le leader des droits civiques Al Sharpton a multiplié les appels au calme. «Ce ne sont pas les cendres des bâtiments en feu de Ferguson qui doivent entretenir la mémoire de Michael Brown. C'est par de nouvelles lois et le respect de la loi pour tous les citoyens qu'on doit lui rendre hommage.»

Le président américain a lui aussi condamné les violences lors d'un discours à Chicago. «Brûler

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement libéral, celui de Jean Charest, s'engage à réduire la taille de l'État. Philippe Couillard a reconnu d'emblée que la règle de ne remplacer qu'un fonctionnaire qui prend sa retraite sur deux ne s'était pas traduite par une réduction des effectifs de l'État. L'objectif de retrancher 2% des fonctionnaires remplace cette mesure, qualifiée de «paramétrique» par Martin Coiteux: elle est légèrement plus ambitieuse que le non-remplacement des 1000 départs par an que prévoyait la mesure implantée par la présidente du Conseil du trésor d'alors, Monique Jérôme-Forget.

«Tout ça est riche d'enseignement», a signalé le premier ministre. «On y est allé de façon générale alors que là, on va y aller de façon sélective.» De même, les méthodes pour «contourner volontairement ou involontairement les règles» seront proscrites.

Dans cette optique, Martin Coiteux entend exercer un contrôle strict sur le recours à la sous-

des bâtiments, mettre le feu à des voitures, détruire des biens, mettre des gens en danger, il n'y a pas d'excuse pour cela, ce sont des actes criminels, a déclaré Barack Obama. Il existe des moyens constructifs d'exprimer ses frustrations.»

Darren Wilson livre sa version des faits

Après trois mois de délibérations, le grand jury a conclu que le policier Darren Wilson avait agi en état de légitime défense en tirant le 9 août 12 coups en direction de Michael Brown, qui l'avait d'abord frappé au visage avant de prendre la fuite.

Dans une entrevue qu'il avait marchandée pendant de nombreuses semaines avec différentes grandes chaînes télévisées, pour finalement s'entendre avec le réseau ABC, le policier a dit avoir «bonne conscience» et a affirmé qu'il aurait agi de la même manière avec un jeune Blanc.

«Il a foncé sur moi, il allait me tuer», a-t-il affirmé. Le policier a dit avoir craint que Michael Brown lui dérober son arme et assuré avoir agi en légitime défense. «Je me suis encore interrogé moi-même: "est-ce que je peux tirer sur ce type? Est-ce que je peux le faire légalement?" Et ma réponse a été: "je dois le faire".»

«La raison pour laquelle j'ai bonne conscience, c'est parce que je sais que j'ai bien fait mon travail, a déclaré le policier. Je ne crois pas que ça va me hanter. Ça va rester comme quelque chose qui m'est arrivé», a-t-il ajouté.

Darren Wilson a ajouté que sa femme et lui espéraient retrouver désormais une vie normale. «On veut juste avoir une vie normale. C'est tout», a-t-il dit. Le policier, qui est toujours en congé adminis-

traité et aux employés occasionnels dans la fonction publique. «Le gouvernement souhaite aussi réduire de façon significative la dépendance contractuelle», a-t-il signalé.

Expertise externe paradoxale

Le rapetissement de l'État que prépare Martin Coiteux s'appuiera sur «un processus de planification des effectifs pour les ministères et les organismes». Paradoxalement, le président du Conseil du trésor pourrait céder lui-même à la «dépendance contractuelle» qu'il déplore puisqu'il entend solliciter au besoin une expertise externe pour faire cet exercice. Le gouvernement s'attaquera également aux structures de l'État avec «une série de décisions» qui seront contenues dans le prochain budget, a-t-il mentionné.

La somme de 689 millions ainsi dégagée servira, en bonne partie, à éponger la hausse de salaire de 1% à laquelle ont droit au 31 mars 2015

trafic, n'est cependant pas à l'abri de toute poursuite. Le procureur général des États-Unis, Eric Holder, a rappelé que deux enquêtes fédérales sont en cours. Il a promis des conclusions rapides «pour rétablir la confiance» entre la police et la communauté noire. De son côté, le Sénat américain organise le 9 décembre une commission spéciale sur la situation des droits civiques aux États-Unis.

Manifestations dans plusieurs villes

Ces deux procédures fédérales mettent un peu de baume sur les blessures de la famille Brown, qui a dénoncé le travail du procureur local, estimant la procédure biaisée. «Nous avons vu à quel point cette décision est injuste. Nous protestons ouvertement et fortement au nom de Michael Brown», a lancé l'avocat de la famille. «On pouvait prévoir ce qui allait arriver», a ajouté M^e Benjamin Crump, en dénonçant les «relations de proximité» entre le procureur qui a mené l'enquête, Robert McCulloch, et la police, avant de détailler des contradictions dans le témoignage du policier publié mardi. «Nous nous élevons contre cette décision, car dans toute l'Amérique, que ce soit à New York, à Los Angeles, en Californie, à Cleveland, les jeunes garçons de couleur sont tués par les policiers», a lancé l'avocat, en plus de demander à nouveau qu'une loi soit créée afin de forcer les patrouilleurs à être équipés d'une caméra.

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press
Le Devoir

les employés de l'État, une somme de 390 millions. Fait à noter: ces économies s'ajoutent aux compressions de 490 millions imposées en avril dernier et visant, notamment, des «gains d'efficacité», c'est-à-dire une réduction des effectifs, de 2% ainsi qu'une coupe de 3% dans les dépenses de fonctionnement.

Les deux principaux syndicats qui représentent les fonctionnaires, le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), ont très mal réagi à l'annonce. Les services à la population ont déjà été affectés par le gouvernement Charest, a déploré Denise Boileau, vice-présidente du SFPQ, qui a perdu près de 4500 membres depuis dix ans. Pour le président du SPGQ, Richard Peron, l'annonce n'augure rien de bon pour le recrutement des jeunes dans la fonction publique.

Le Devoir

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

23 326 internautes dans 24 pays a été sondée sur le thème très contemporain de la vie privée et de la sécurité en ligne.

Pis, plus de la moitié des Canadiens juge avoir davantage de raisons aujourd'hui de craindre pour le respect de leur vie privée en ligne qu'il y a un an, mais au final, moins d'un tiers des internautes a pris des mesures concrètes pour éviter les écueils et protéger leurs données personnelles tout comme leur intimité en ligne, surtout en ne fréquentant plus certains sites Web et applications (41%), en changeant régulièrement de mots de passe (37%) ou encore en s'autocensurant (24%), révèlent les données de ce sondage.

«Nous sommes devant une autre belle contradiction induite par la technologie», résume à l'autre bout du fil Jean-Paul LaFrance, auteur de l'essai *La civilisation du CLIC ou la vie moderne sous l'emprise des nouveaux médias* (L'Harmattan). L'homme est ex-prof de communication à l'UQAM. «Les nouveaux citoyens numériques sont conscients des dangers, des risques, mais dans le feu de l'action, dans ces univers, ils semblent également perdre tout sens critique et se dévoilent sans pudeur et sans réellement mesurer la portée de leurs gestes.»

Une crainte mondialisée

La peur de la surveillance, les risques de censure du Web par les gouvernements, les dérives commerciales en format numérique et les atteintes que cela vient forcément porter aux libertés civiles et individuelles semblent d'ailleurs partagés par les internautes des 24 pays placés sous la loupe par le CIGI, dans des proportions toutefois changeantes. Ainsi, l'affaire Snowden a davantage marqué les esprits en Allemagne — 94% des internautes en ont entendu parler — qu'au Kenya où le dévoilement de documents secrets confirmant l'espionnage de simples citoyens par plusieurs gouvernements, dont ceux des États-Unis et du Canada, n'a été porté aux oreilles que de 14% des répondants. Ils représentent 62% de la population d'ici. L'utilisation commerciale des données personnelles par des entreprises privées offrant des services de socialisation ou de navigation en ligne préoccupe également beaucoup plus les internautes du Mexique (90%), du Kenya (88%) de la Corée du Sud (80%) que de la Suède (53%) et du Japon (62%), selon le rapport publié par le CIGI.

«Ces inquiétudes croissantes exprimées par les gens, ici comme ailleurs, sont finalement de très bonnes nouvelles, estime Maude Bonenfant, chercheuse au Groupe de recherche sur l'information et la surveillance dans le quotidien (GRISQ) de l'UQAM. Elles témoignent d'une prise de conscience nécessaire, même si pour le moment, cette prise de conscience s'accompagne d'une incapacité à éviter, individuellement et collectivement, les dérives.» Ce serait, selon elle, la faute aux entreprises du Web qui ne facilitent pas la tâche à l'internaute pour protéger sa vie privée, mais également à l'internaute lui-même qui se retrouve dans un univers social numérique très facile à utiliser, mais très compliqué à comprendre.

«Ces outils de communication ont aujourd'hui une incidence sur notre humanité, poursuit l'universitaire, ils profitent même à la démocratie en permettant de revendiquer, de défendre des droits, de manière collaborative. L'idée n'est donc pas de se déconnecter, mais de prendre des mesures pour que l'accès à ces univers ne soit pas forcément soumis à des intérêts économiques et à cette logique néolibérale. Il est possible d'avoir une existence en ligne sans laisser de traces numériques. Et c'est ce qu'il faut promouvoir désormais.»

Une perspective que devraient sans doute embrasser près de 83% des internautes à travers le monde qui perçoivent l'accès à l'Internet comme un «droit de la personne fondamentale», plutôt que comme une vulgaire infrastructure de communication. Un droit qui, comme tous les autres, sans surprise, voit forcément des citoyens se porter à sa défense lorsque des intérêts privés ou des gouvernements à la suspicion déplacée le menacent.

Le Devoir

VISAGES

SUITE DE LA PAGE 1

la trace de ces deux adolescentes de 16 et 17 ans, disparues en laissant dans leur appartement leurs portefeuilles, avec pièces d'identité et argent, et leurs vêtements. Elle a rencontré la mère de Maisy, Laurie, conseillère en toxicomanie, et sa grand-mère, Lisa. Maisy habitait chez Lisa quand elle a disparu. Elle nous fait connaître aussi le père de Shannon, Bryan, et sa grand-mère, Pam, qui a travaillé comme analyste pour l'armée canadienne. Shannon habitait chez Bryan, qui l'élevait seul, et c'est le dernier endroit où elle a été vue.

Adolescentes rebelles certes, mais avec l'avenir devant elles. Shannon se préparait à suivre un cours d'infirmière à Mont-Laurier. Maisy avait abandonné l'école et vivait chez sa grand-mère, qui venait de l'habiller de pied en cap pour lui permettre d'y retourner. Elle était allée vivre là après s'être disputée avec sa mère qui ne voulait pas que son petit ami dorme à la maison. Les deux touchaient à la drogue à l'occasion. Des adolescentes comme d'autres, donc.

«Chercher des causes à leur disparition (mauvaises fréquentations à cause de la drogue, par exemple), c'était, ai-je compris au fil des mois, entrer dans un champ politique et délicat. Depuis des années, les militantes se battent contre le discours policier qui attribue aux jeunes femmes autochtones des "comportements à risque": auto-stop, toxicomanie, errance, prostitution», écrit Emmanuelle Walter.

Car même le chef de police de Kitigan Zibi, Gordon McGregor, qu'Emmanuelle Walter a rencontré, le reconnaît: la fugue est la première hypothèse qui lui est venue à l'esprit. «Ce biais, c'était l'idée bien ancrée dans les deux services [Sûreté du Québec et police de Kitigan Zibi] que les adolescentes avaient fugué. Un biais régulièrement soulevé lors des enquêtes ou des auditions parlementaires sur les femmes autochtones assassinées ou disparues», écrit Walter.

Violence dans les réserves

Mais les faits troublants entourant les assassinats et disparitions de femmes autochtones vont plus loin, levant le voile douloureux de la violence dans les réserves. Emmanuelle Walter cite la chercheuse Val Napoleon, enseignante de l'Université Victoria en Colombie-Britannique. La chercheuse avait pris deux jeunes autochtones qui faisaient du stop sur l'autoroute qu'on appelle l'autoroute des larmes, en Colombie-Britannique. Cette portion de la route 16, entre Prince-Rupert et Prince-George, est ainsi nommée à cause du grand nombre de disparitions et de meurtres de femmes qui y sont survenues. Le sujet a inspiré un film au réalisateur Matt Smiley, *Highway of Tears*.

Lorsque Val Napoleon a demandé aux deux auto-stoppeuses pourquoi elles se mettaient en danger sur cette autoroute, l'une d'elles a répondu: «De toute façon, c'est plus sûr de faire de

Emmanuelle Walter, auteure du livre enquête *Sœurs volées*.

l'auto-stop que de vivre dans notre communauté. C'est là-bas que c'est vraiment dangereux pour nous. On rentre à Vancouver dès qu'Ella [sa copine] aura terminé.»

Comme c'est le cas pour la moyenne des femmes assassinées, 90% des meurtres de femmes autochtones sont commis par quelqu'un qui est connu de la victime. Les 10% qui subsistent sont les cas les plus difficiles à résoudre, dit Walter en entrevue.

La journaliste soulève d'ailleurs une autre réalité trouble et délicate: 90% des prostituées juvéniles — et donc exploitées — sont autochtones au Canada. C'est la militante d'Idle No More Widia Larivière qui a avancé ces chiffres dans le cadre d'un atelier sur la traite des femmes. «Widia énumérait les lieux de recrutement: bars, aéroports, gares d'autobus, grands chantiers dans les régions du Nord-du-Québec.» Certaines jeunes filles sont prostituées au sein de leur propre famille, ajoute Emmanuelle Walter.

En entrevue, Michèle Audette, de Femmes autochtones du Canada, précise que des femmes inuites qui quittent leur communauté sont attendues dans les aéroports des villes par des prostituées qui leur proposent de les aider. Mais les jeunes Maisy et Shannon n'en étaient pas là, soutient Walter.

1181 femmes disparues

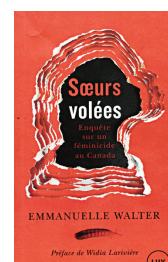
Si elle s'étend particulièrement sur le cas des disparitions de Maisy Odjick et de Shannon Alexander, Emmanuelle Walter n'en embrasse pas moins l'ensemble du phénomène des femmes autochtones assassinées ou disparues, «l'angle mort d'un pays prospère, le Canada», écrit cette Française d'origine qui vit à Montréal depuis quelques années.

Le dernier rapport de la GRC parle de 1181 femmes autochtones disparues ou assassinées entre 1980 et 2012. Une liste douloureuse et interminable qu'Emmanuelle Walter décline en citant chaque fois l'horreur de la mort: à vélo, en stop, en marchant, battues par leur conjoint, leur voisin ou leur cousin, poignardées, frappées à la tête, brûlées vives, noyées, puis retrouvées, quand c'est le cas, sous un pont, sur la rive d'un fleuve, dans un sac-poubelle, dans une décharge ou dans un sac de hockey. Des noms et une histoire qui glacent le sang, mais qui sont trop souvent passés sous le radar de l'opinion publique.

Maisy Ojnick et Shannon Alexander n'ont quant à elles jamais été retrouvées. Ni sur le territoire de la réserve, qui fait 18 000 hectares, ni ailleurs. À la fin de l'ouvrage, Emmanuelle Walter jongle avec quelques hypothèses sur leur disparition: Shannon se serait battue avec un membre d'un gang non autochtone de Maniwaki, quelques jours avant les faits. Un revendeur de marijuana les a appelées à plusieurs reprises le jour même. Elles avaient reçu quelques amis dans la soirée.

«Les filles donnaient l'impression d'avoir effacé leurs traces avec un balai, puis de s'être envolées dessus. Un enquêteur de la SQ est toujours sur l'affaire. Un jour, peut-être, quelqu'un parlera [...]», écrit-elle. On ne sait rien de plus.

Le Devoir



SŒURS VOLÉES, ENQUÊTE SUR UN FEMICIDE AU CANADA
Emmanuelle Walter
Lux éditeur, Montréal, 2014
224 pages

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com